

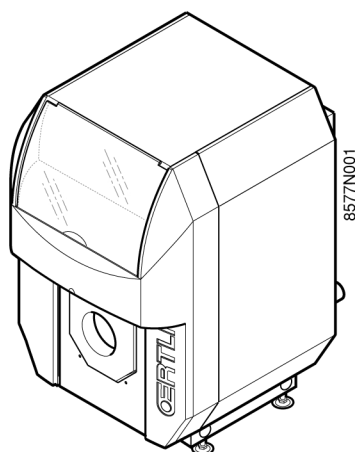
Notice de montage, d'installation et d'entretien des chaudières

PKR-150, PKR-150 + OBC 162/252

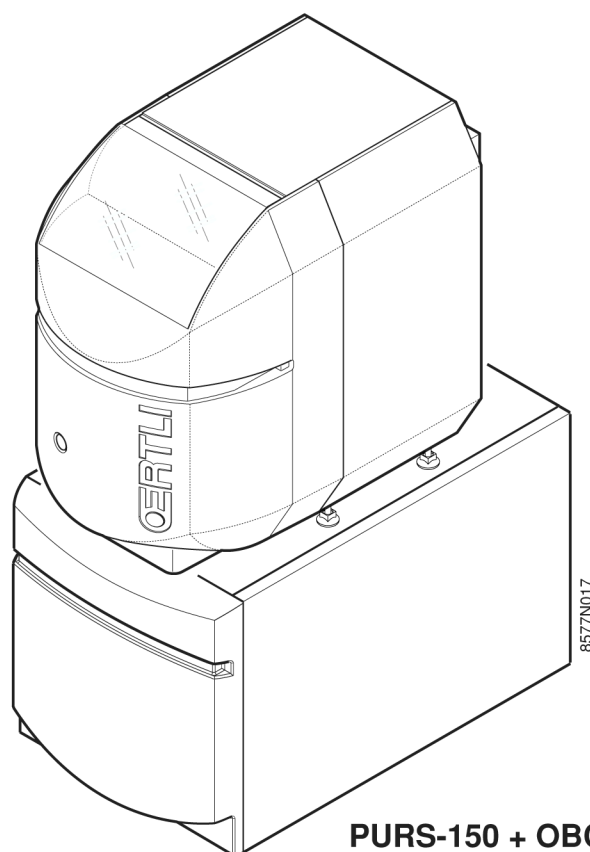
PKX-150, PKX-150 + OBC 162/252

PUR.-150, PUR.-150+ OBC 162/ 252

PUX.-150, PUX.-150 + OBC 162/252



PKR-150



PURS-150 + OBC 162

SOMMAIRE

1. GENERALITES	4
1.1 Dimensions principales - PK.-150.....	5
1.2 Dimensions principales - PU.-150.....	6
1.3 Caractéristiques techniques.....	7
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE	8
2.1 Implantation en chaufferie.....	8
2.2 Ventilation.....	8
2.2.1 En cas de fonctionnement au fioul.....	8
2.2.2 En cas de fonctionnement au gaz.....	8
3. MONTAGE	10
4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	10
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement au circuit chauffage.....	10
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire.....	10
4.3 Exemples d'installations.....	12
4.4 Remplissage de l'installation chauffage.....	16
5. RACCORDEMENT A LA CHEMINEE	17
5.1 Détermination du conduit de fumées.....	17
5.2 Raccordement au conduit de fumées.....	17
6. RACCORDEMENT DU BRULEUR	18
7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES	18
8. MISE EN SERVICE	18
9. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	19
9.1 Installation.....	19
9.2 Chaudière.....	19
9.3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années).....	23
9.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel.....	23
9.5 Plaquette signalétique.....	23
10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	23

● Déclaration de conformité / Marquage CE

Le présent produit sera commercialisé dans l'état membre de la CEE suivants :

AT - BE - CH - DE - DK - ES - FI - FR - GB - GR - IE
IR - IS - IT - LU - NL - NO - PT - SE

suyant catégorie du brûleur gaz associé.

● n° d'identification CE(chaudière) : **CE49BM3528.**

● France : Certificat de conformité (concerne uniquement les chaudières PK.-150 équipées d'un brûleur à gaz soufflé)

Par l'application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

● Directive 97/23/CEE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23 CEE.

La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CEE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23 CEE et 89/336/CEE.

Déclaration de conformité CE

Déclaration de conformité A.R. 8/1/2004 - BE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann - 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
 +33 3 89 37 00 84
 +33 3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes et aux exigences et normes définies dans l'A.R. du 8 janvier 2004 suivantes.

Type du produit **Chaudière fioul au sol basse température PK-150 + brûleur OES 150 et PU/CU-150 avec brûleur fioul intégré**

Modèles **3, 4, 5, 6 éléments**

Norme appliquée

- **A.R. du 8 janvier 2004**
- **90/396/CEE Directive Appareils à Gaz**
Normes visées : EN 267 ; EN 303.3
- **73/23/CEE Directive Basse Tension**
Norme visée : EN 60.335.1.
- **89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique**
Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1
- **92/42/CEE Directive rendement**
Normes visées : EN 303.2 ; EN 304

Organisme de contrôle **TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :**
- **PV n° K33/01 du 09/04/2001**
- **PV n° K32/01 du 05/04/2001**
- **PV n° K131/01 du 01/02/2002**

Valeurs mesurées **NOx : ≤ 120 mg / kWh**
CO : ≤ 22 mg / kWh

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff



**Avertissement :**

Le montage et l'installation de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice de montage, d'installation et d'entretien.

1. GENERALITES

Les gammes de chaudières **PK.-150 et PK.-150 + OBC** sont des gammes de chaudières automatiques autonomes à eau chaude raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion et à équiper d'un brûleur indépendant utilisant le fioul ou le gaz.

Les gammes de chaudières **PU.-150 et PU.-150 + OBC** sont des gammes de chaudières automatiques autonomes à eau chaude raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion et équipées d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique.

Les différents modèles proposés :

- Chauffage seul :

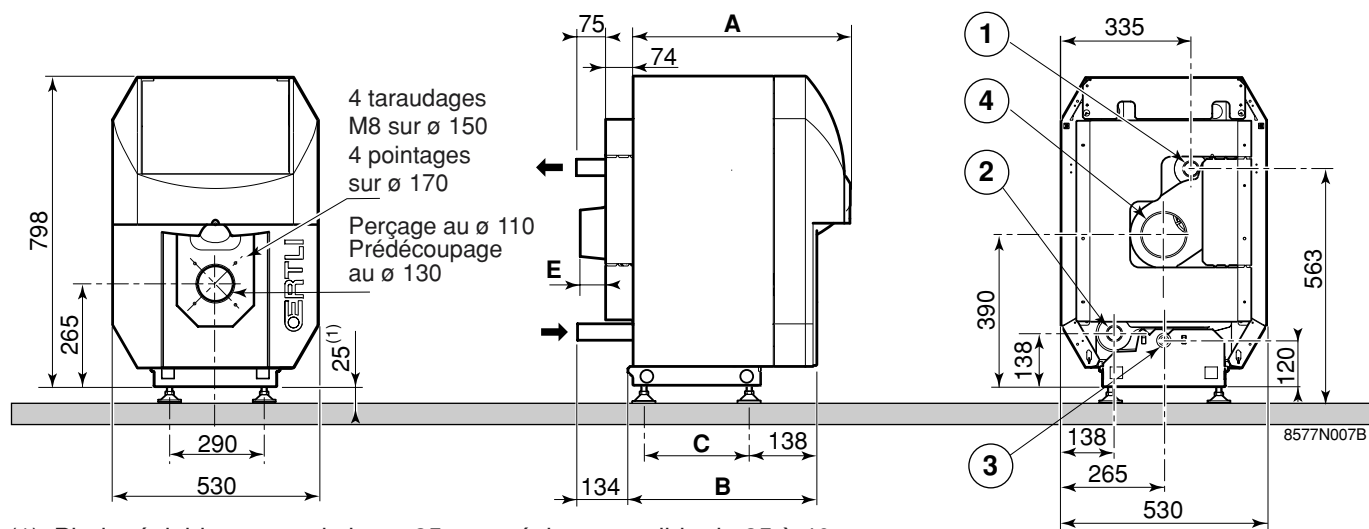
- **PKR-150** : chaudière équipée d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).
- **PKX-150** : chaudière équipée d'un tableau de commande standard X.
- **PURS-150** : chaudière équipée d'un brûleur pré-réglé fioul et d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).
- **PUXS-150** : chaudière équipée d'un brûleur pré-réglé fioul et d'un tableau de commande standard X.

- Chauffage et eau chaude sanitaire :

- **PKR-150 + OBC** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC 162 ou OBC 252 et équipée d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).
- **PKX-150 + OBC** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC 162 ou OBC 252 équipée d'un tableau de commande standard X.
- **PURS-150 + OBC** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC 162 ou OBC 252, équipée d'un brûleur pré-réglé fioul et d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).
- **PUXS-150 + OBC** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC 162 ou OBC 252, équipée d'un brûleur pré-réglé fioul et d'un tableau de commande standard X.

1.1 Dimensions principales - PK.-150

● PK.-150

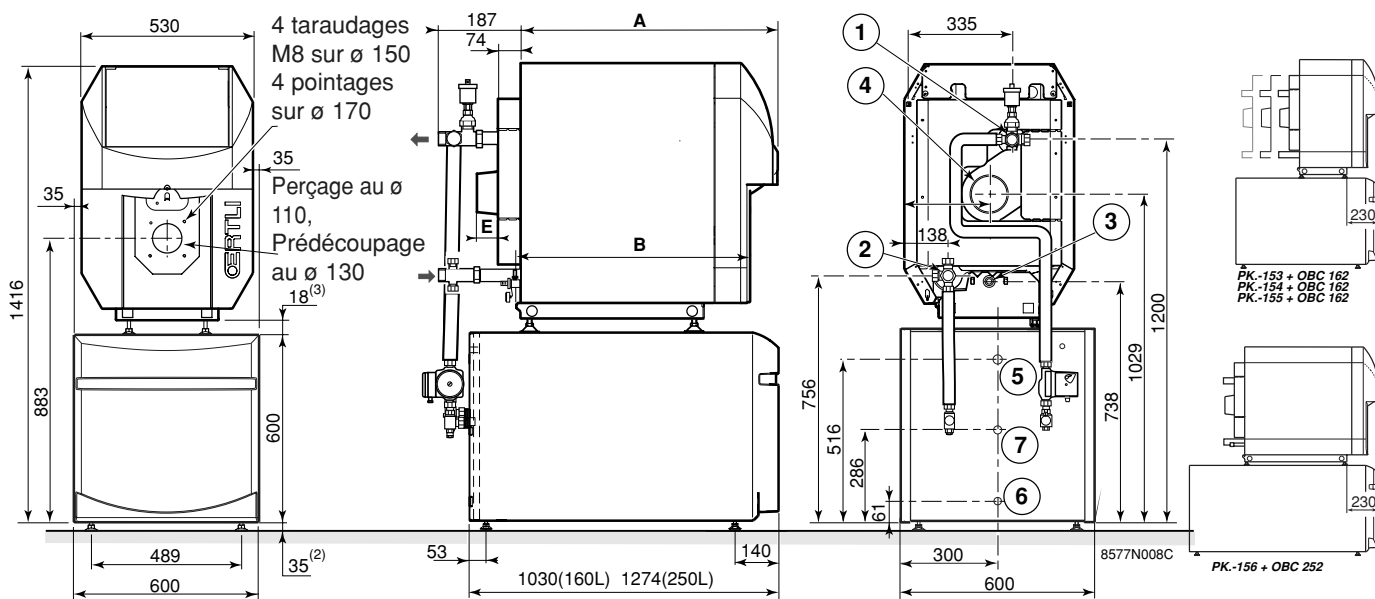


(1) Pieds réglables : cote de base 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm

	A	B	C	\varnothing D	E
PK.-153	637	506	300	125	18
PK.-154	764	633	427	125	18
PK.-155	891	760	554	125	18
PK.-156	1018	887	681	153	72

- 1 Départ chauffage R 1 1/4
- 2 Retour chauffage R 1 1/4
- 3 Robinet de remplissage et de vidange (raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm)
- 4 Buse de fumées \varnothing D

● PK..-150 + OBC 162/252



(2) Pieds réglables : cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm

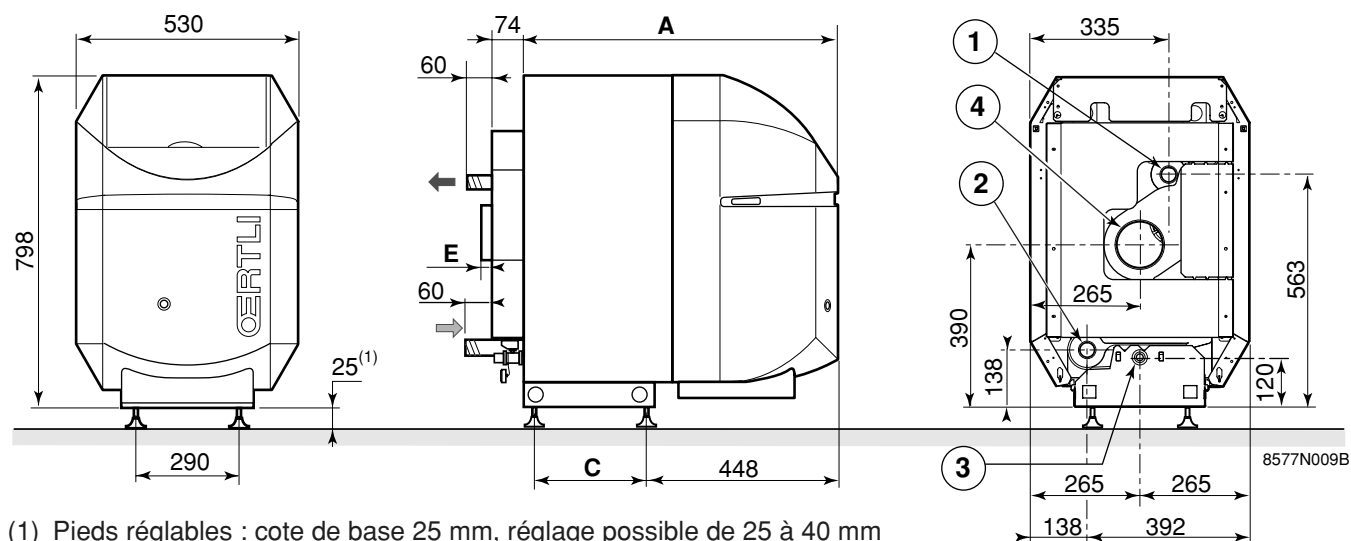
(3) Pieds réglables : pieds vissés en butée à 18 mm, réglage possible de 18 à 40 mm

PK..	A	B	\varnothing D	E
-153/162 I	637	506	125	18
-154/162 I	764	633	125	18
-155/162 I	891	760	125	18
-156/252 I	1018	887	153	72

- 1 Départ chauffage G1
 - 2 Retour chauffage G1
 - 3 Robinet de remplissage et de vidange (raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm)
 - 4 Buse de fumées \varnothing D
 - 5 Départ ecs G1
 - 6 Entrée eau froide sanitaire G1
 - 7 Retour boucle de circulation ecs G 3/4
- G = filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat
R = filetage

1.2 Dimensions principales - PU..-150

● PU..-150

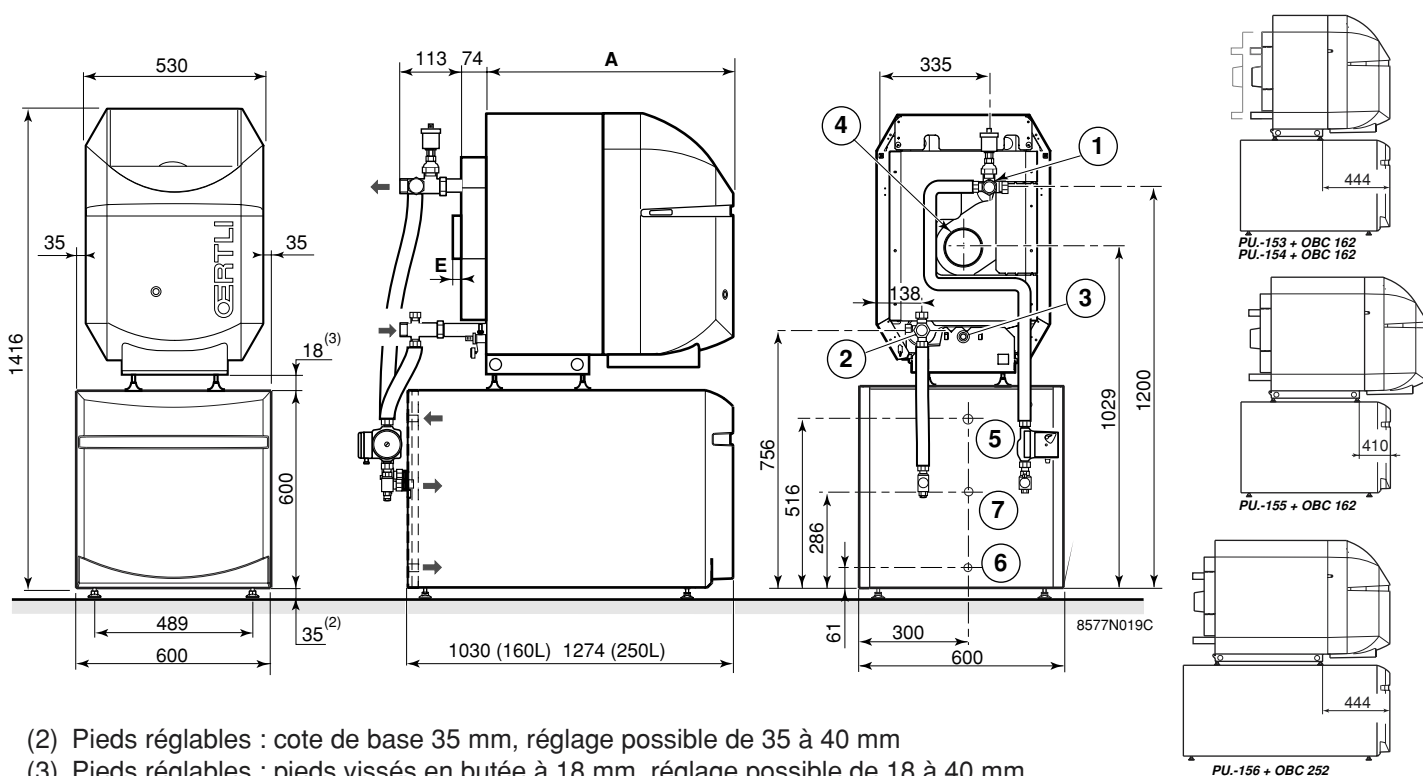


(1) Pieds réglables : cote de base 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm

PU..	A	C	ø D	E
-153	776	300	125	18
-154	899	427	125	18
-155	1026	554	125	18
-156	1153	681	153	72

- 1 Départ chauffage R 1 1/4
- 2 Retour chauffage R 1 1/4
- 3 Robinet de remplissage et de vidange
(raccordement pour tuyau ø int. 14 mm)
- 4 Buse de fumées ø D

● PU..-150 + OBC 162/252



(2) Pieds réglables : cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm

(3) Pieds réglables : pieds vissés en butée à 18 mm, réglage possible de 18 à 40 mm

PU..+OBC	A	ø D	E
-153/162 I	776	125	18
-154/162 I	899	125	18
-155/162 I	1026	125	18
-156/252 I	1153	153	72

- 1 Départ chauffage G1
 - 2 Retour chauffage G1
 - 3 Robinet de remplissage et de vidange
(raccordement pour tuyau ø int. 14 mm)
 - 4 Buse de fumées ø D
 - 5 Départ ecs G1
 - 6 Entrée eau froide sanitaire G1
 - 7 Retour boucle de circulation ecs G 3/4
- R = filetage
G = filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

1.3 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques ci-dessous sont données à allure nominale (puissance haute de la chaudière) pour un CO₂ de 12% au fioul et 9% au gaz naturel G20.

Pression de service maxi : 4 bar
 Température maximale de service : 100°C
 Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C
 Réglage du thermostat de sécurité : 110°C

CHAUDIERE TYPE			PK./PU.. -153	PK./PU.. -154	PK./PU.. -155	PK./PU.. -156
Puissance utile		kW	16 - 21	21 - 27	27 - 33	33 - 39
Puissance enfournée		kW	17,8 - 23,3	23,3 - 30	30 - 36,7	36,7 - 43,3
Puissance prérégulée		kW	20	25	30	35
Type de brûleur (PU.S)			OPS151 LEV/20	OPS151 LE/25	OPS152 LE/30	OPS152 LE/35
Nombre d'éléments			3	4	5	6
Nombre de turbulateurs			3	2	2	0
Contenance en eau	PK./PU..	litres	19	24,5	30	35,5
	PK./PU.. + OBC	litres	24,9	30,4	35,9	42,7
Pertes de charge eau	mbar *	$\Delta T = 10$ K	3,8	6,1	9,1	12,6
		$\Delta T = 15$ K	1,7	2,8	4,1	5,7
		$\Delta T = 20$ K	1,0	1,6	2,4	3,3
Pertes de charge côté fumées		Pa*	17	23	23	22
Dépression nécessaire à la buse		Pa*	8	12	12	11
Température des fumées (1)		°C	< 180	< 180	< 190	< 190
Débit massique des fumées	Fioul domestique	kg/s	0,0106	0,0137	0,0167	0,0197
	Gaz naturel G20 (CO ₂ 9%)	kg/s	0,0109	0,0140	0,0172	0,0202
Volume circuit de fumées		litres	31	41	51	61
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	240	240	240	240
	Profondeur	mm	308	435	562	689
	Volume	litres	16	21	26	31
Poids d'expédition	PK.	kg	131	157	185	211
	PU..	kg	180	208	247	276
	PK. + OBC	kg	235	262	290	345
	PU.. + OBC	kg	285	313	352	410

Production d'eau chaude sanitaire

Capacité préparateur OBC	litres	160	160	160	250
Puissance échangée (2) (4)	kW	21	27	28	36
Débit continu (2) (4)	litres/h	515	665	690	885
Débit spécifique ** à ΔT 30 K (3) (4)	litres/mn	19,5	20,5	20,5	30
Capacité de puisage *** (3) (4)	litres/10 mn	250	255	255	385

(1) A allure nominale (Puissance haute chaudière)
 Température chaudière : 80° C
 Température ambiante : 20° C

(2) Température entrée échangeur à 80°C
 Température eau chaude sanitaire à 45°C

(3) Consigne sanitaire à 60°C
 Température moyenne eau chaude sanitaire à 40°C
 Consigne chaudière à 80°C

(4) Température eau froide à 10°C
 Pompe en position 3

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C
 ** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage sur 10 min : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 min avec une élévation de température moyenne de 30K
 Condition de départ : eau à 10°C dans la chaudière.

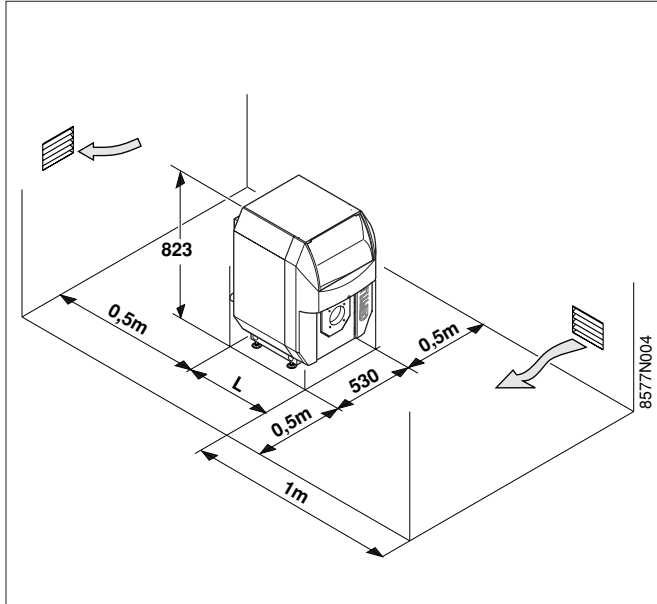
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

2.1 Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière.

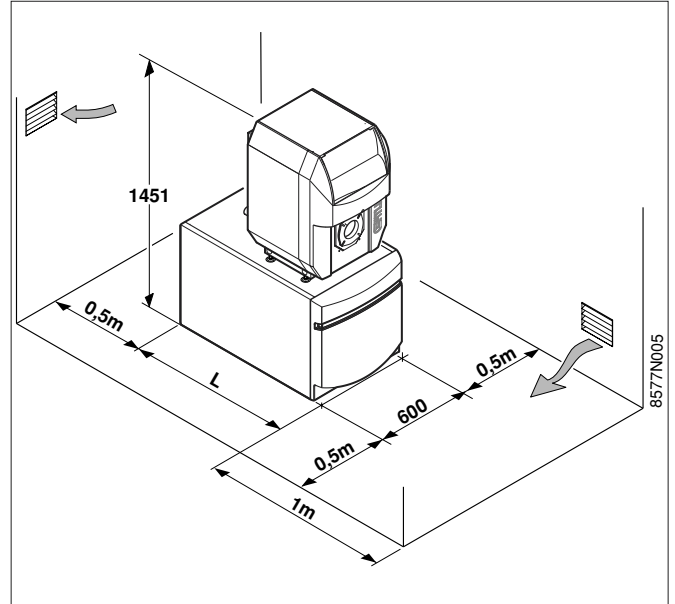
Les cotes indiquées en mètres sur les dessins ci-dessous correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

● PK.-150



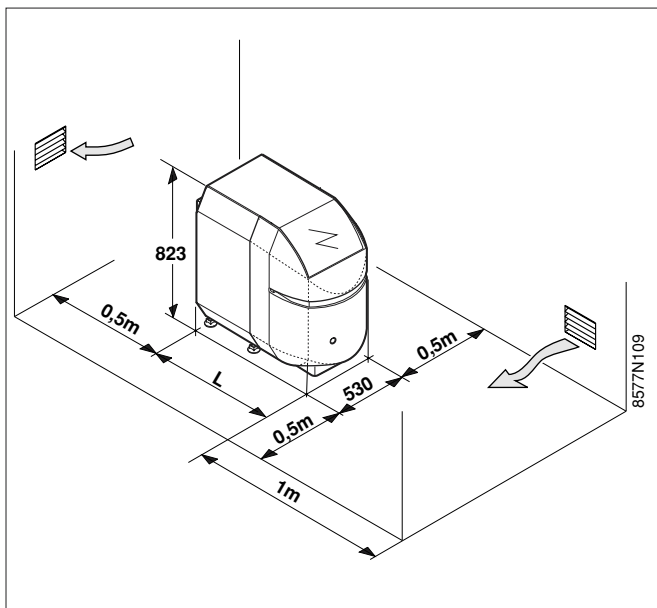
Chaudière	L (mm)
PK.-153	545
PK.-154	672
PK.-155	799
PK.-156	926

● PK.-150 + OBC 162/252



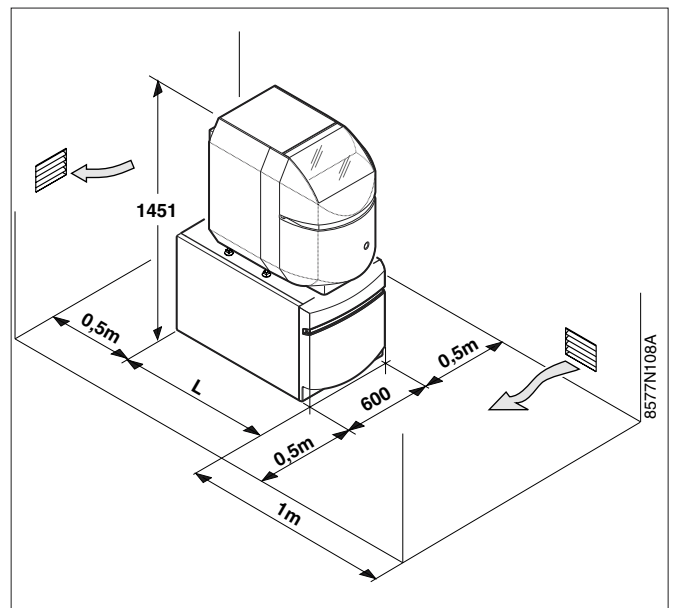
Chaudière	L (mm)
PK. + OBC 162	1030
PK. + OBC 252	1274

● PU..-150



Chaudière	L (mm)
PU..-153	748
PU..-154	975
PU..-155	1002
PU..-156	1129

● PU..-150 + OBC 162/252



Chaudière	L (mm)
PU.. + OBC 162	1030
PU.. + OBC 252	1274

2.2 Ventilation

Les entrées d'air seront disposées de telle manière, par rapport aux orifices de ventilation haute, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

2.2.1 En cas de fonctionnement au fioul

France :

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21.03.1968 modifié par les arrêtés du 26.02.1974 et 03.03.1976.

- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage individuel :
 - une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils; sa section doit être d'au moins 0,5 dm².
 - en partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.
- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (d'une puissance inférieure à 70 kW) :
 - l'amenée d'air frais doit :
 - aboutir à la partie basse du local
 - être de section libre minimale
 - . calculée sur la base de 0,03 dm² par kilowatt de puissance installée
 - . et au moins égale à 2,5 dm².

• l'évacuation de l'air doit :

- être placée en partie haute du local, montant au-dessus de la toiture, sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage
- être de section libre :
 - . correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air
 - . et au moins égale à 2,5 dm².

- pour les établissements recevant du public (ERP), se référer pour :

- ERP dans le neuf (installations > 20 kW ≤ 70 kW) à l'arrêté du 25.06.1980
- ERP dans l'existant (installations < 70 kW) à l'arrêté du 22.06.1990.

Belgique :

se référer aux normes pr NBN B 61-002 et pr NBN D 51-003.

2.2.2 En cas de fonctionnement au gaz (PK-150 équipée d'un brûleur gaz soufflé)

France :

se référer au DTU 61.1 et en particulier à l'instruction relative aux aménagements généraux (Cahier 1764, avril 1982).

Autres pays :

Le raccordement doit être conforme aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Belgique :

le raccordement doit être conforme à la norme NBN D 51.003 (dernière version).

Important : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés.

A titre d'exemple : salons de coiffure, locaux industriels (solvants), machines frigorifiques, etc...

Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

3. MONTAGE

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter au feuillet détachable jaune (PU.-150, PU.-150 + OBC 162/252), bleu (PK.-153/154 livrées habillées) ou rose (PK.-150, PK.-150 + OBC) insérés en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.



Pour les PK./PU.-150 avec préparateur OBC..., il faut procéder au montage et au raccordement entre chaudière et ballon avant d'effectuer le raccordement à l'installation chauffage. Pour cela, se reporter aux feuillets de montage insérés en milieu de notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

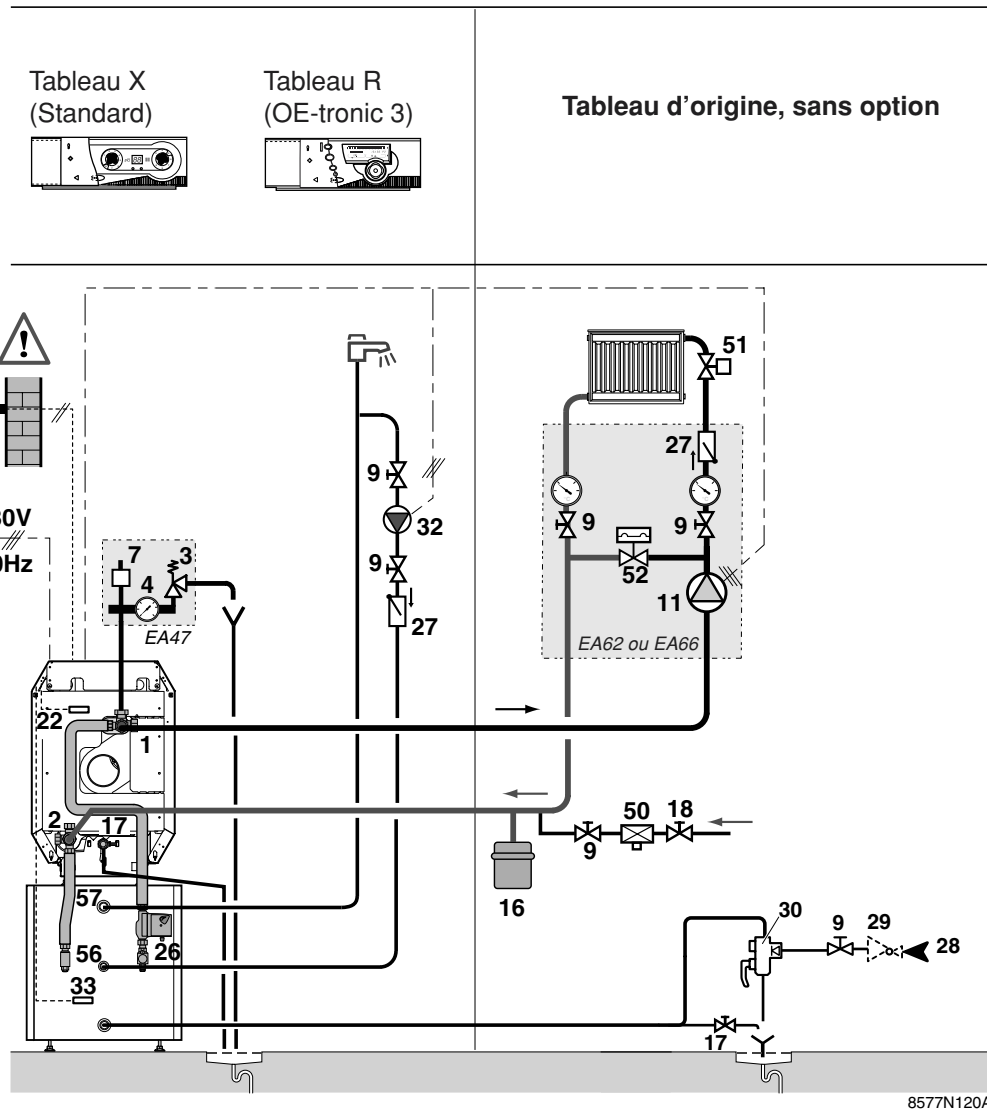
Se reporter à la notice livrée avec le préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau X ou le tableau R (OE-tronic 3)



8577N120A

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau X
- livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour

- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec option EA 62)
- 56 Retour boucle circulation e.c.s.
- 57 Sortie eau chaude sanitaire

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

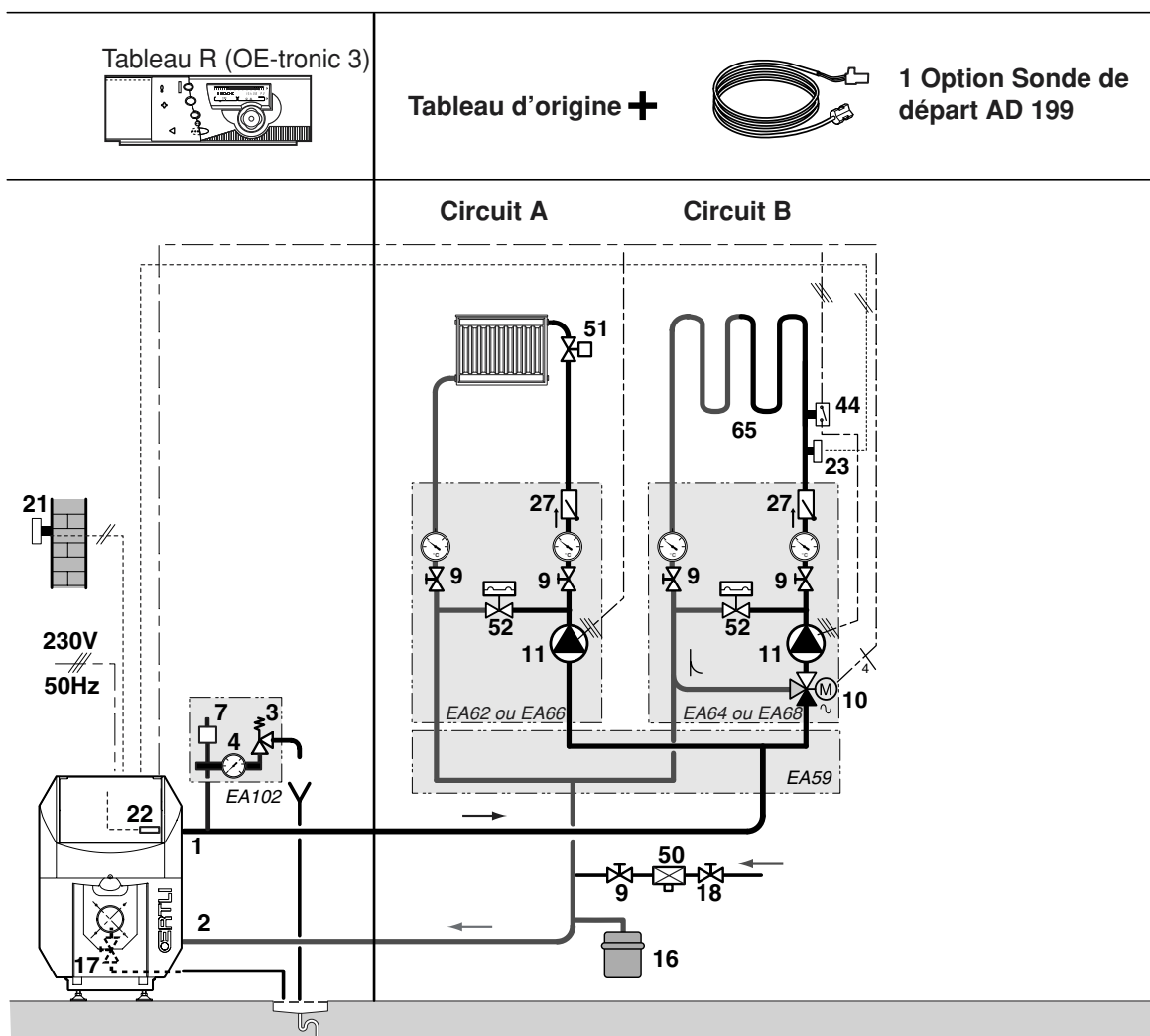
EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option "sonde de départ" (colis AD 199).

Important

Le circuit A peut ne pas être présent.



8577N024B

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
- livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après
vanne mélangeuse

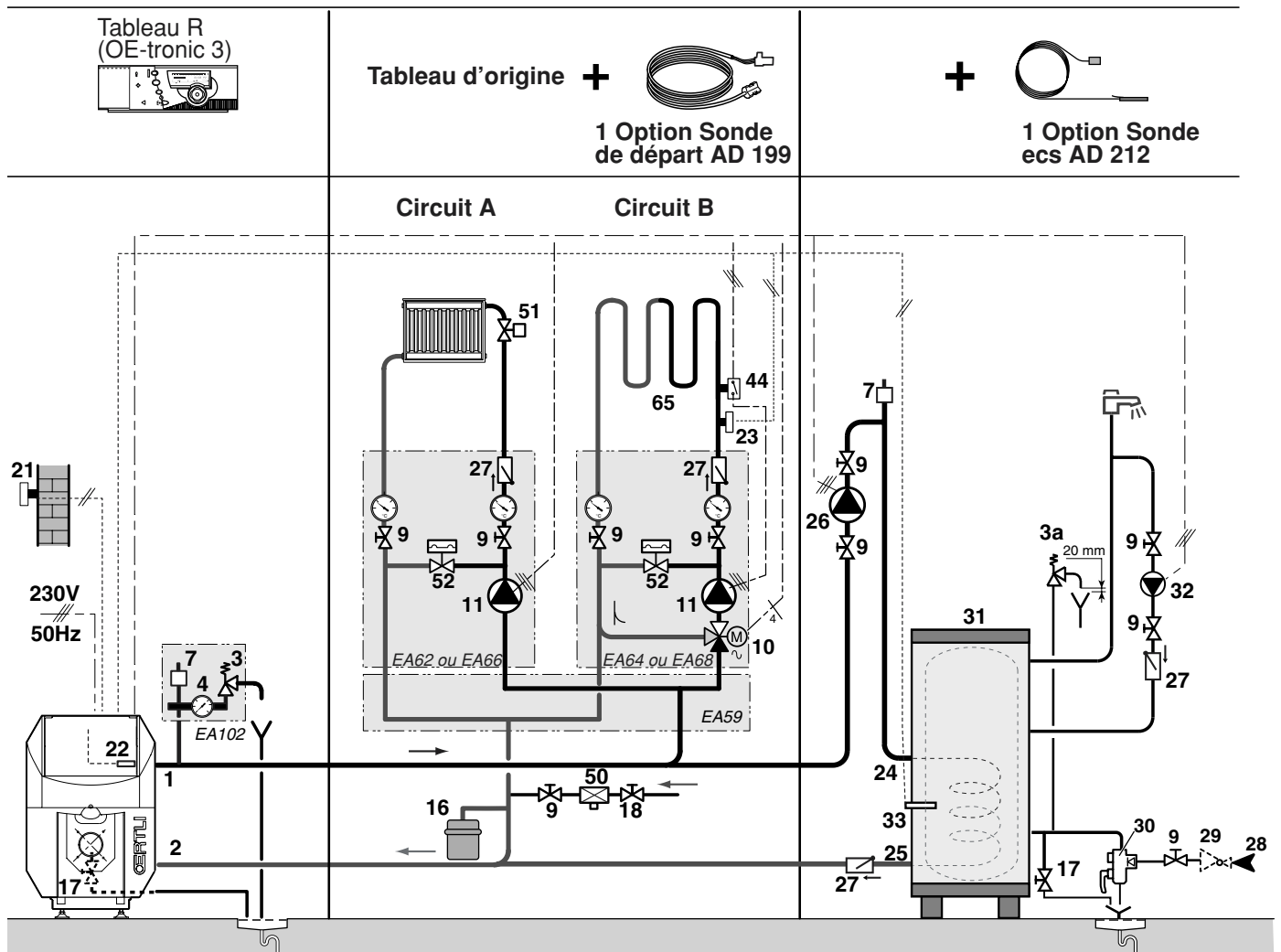
- 27 Clapet anti-thermosiphon
- 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement
manuel pour plancher chauffant
(DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle
(avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur
ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA102 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit
direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit
avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit
direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit
avec vanne avec pompe électro-
nique

4.3.3 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Sonde de départ" (colis AD 199) et une option "Sonde eau chaude sanitaire" (colis AD 212)



8577N121B

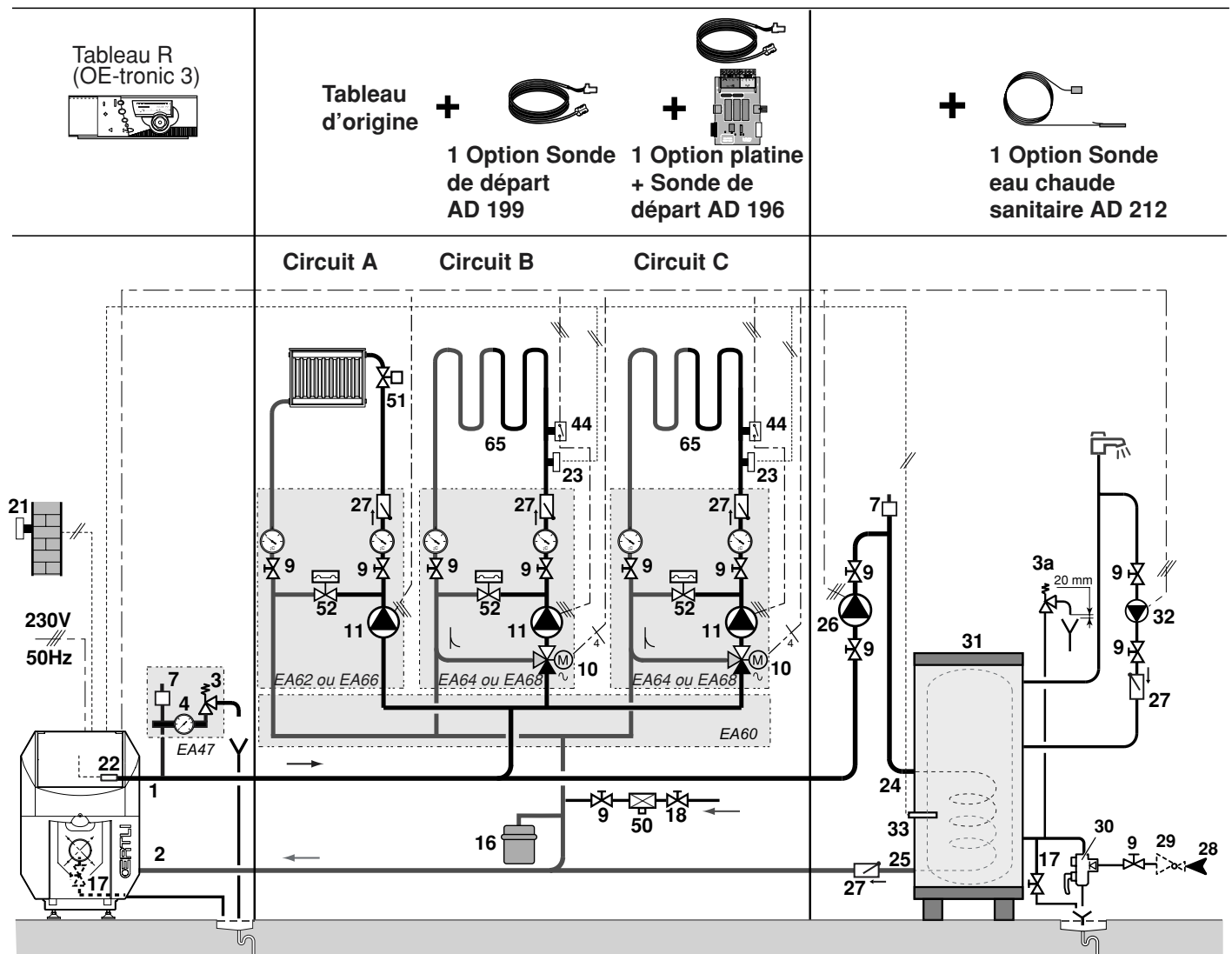
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) |
|---|---|

OPTIONS

- EA 102 Kit de sécurité hydraulique
- EA 59 Collecteur pour 2 circuits
- EA 62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA 64 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA 66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA 68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.4 Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis AD 196) plus l'option "Sonde de départ" (colis AD 199) plus une option sonde e.c.s. (colis AD 212)



8577N122A

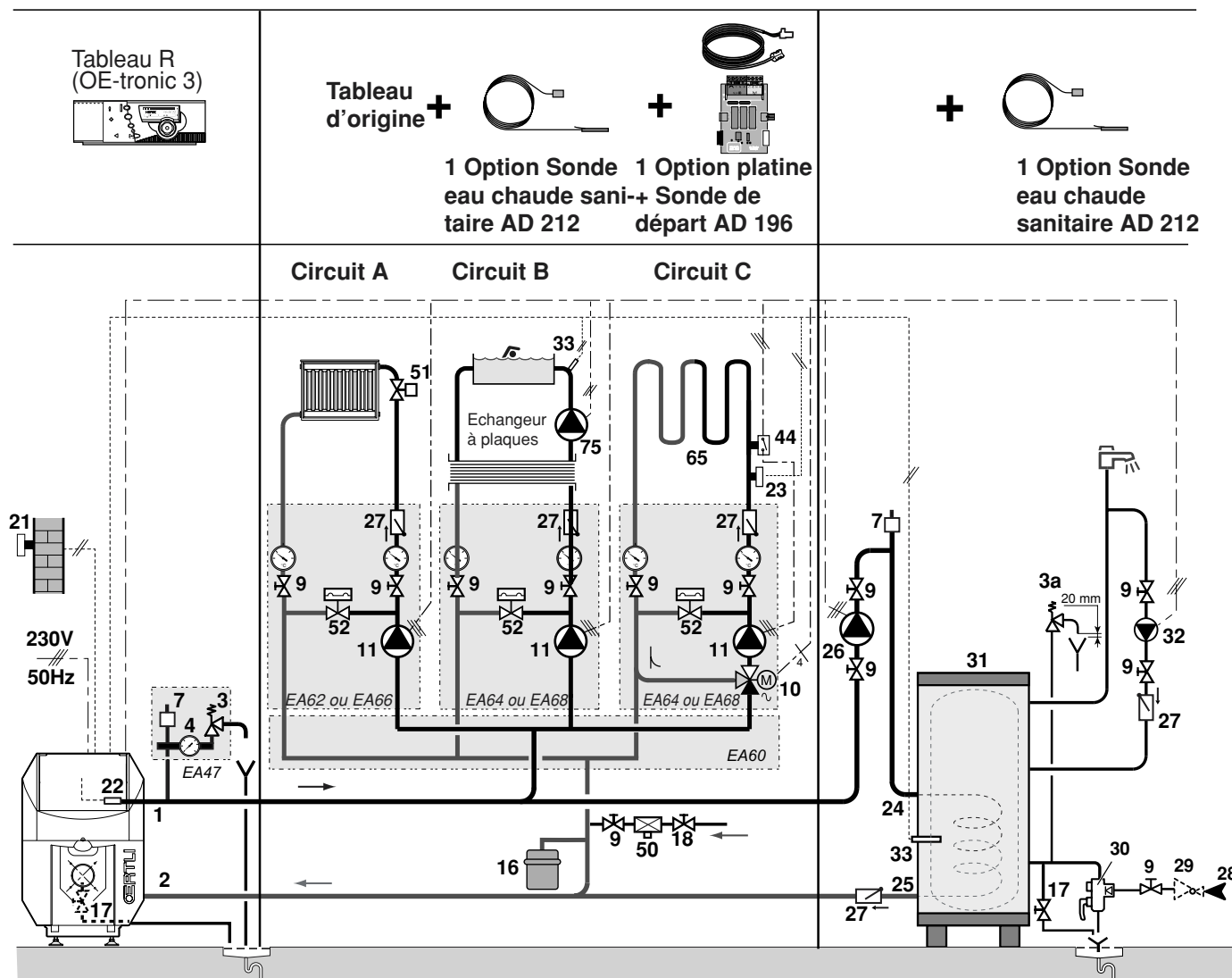
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) |
|---|---|

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.5 Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) - 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Platine + sonde de départ" (colis AD 196) plus deux options sonde e.c.s. (colis AD 212)



8577N123

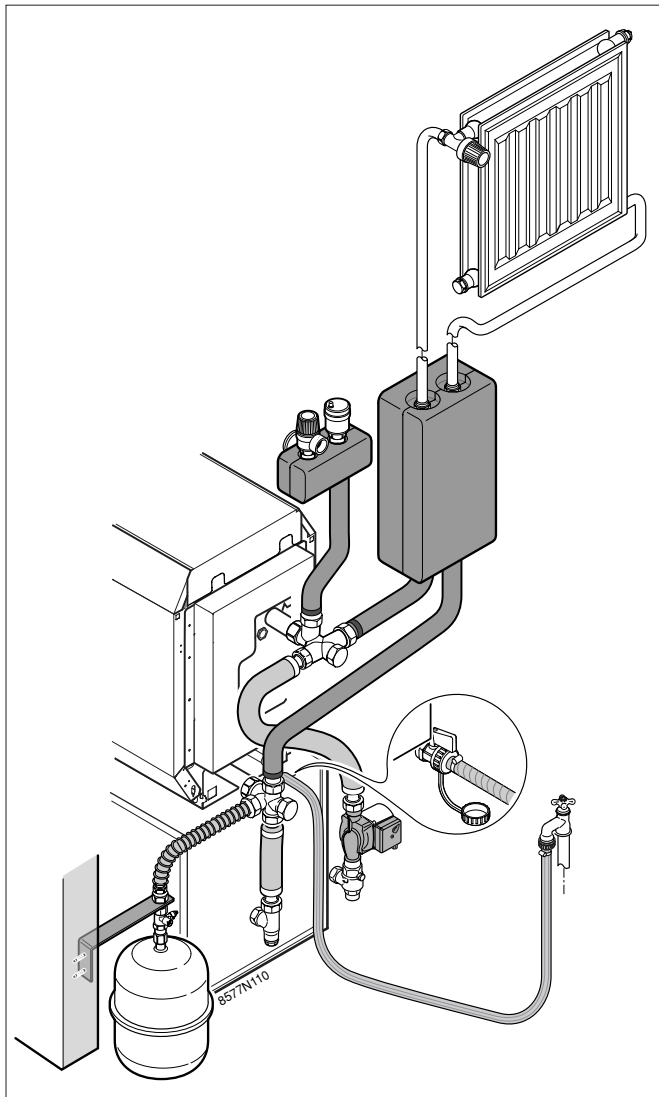
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) 75 Pompe à usage sanitaire |
|---|---|

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation chauffage

- Circuit chauffage
(PK./PU..-150 - PK./PU..-150 + OBC)



Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

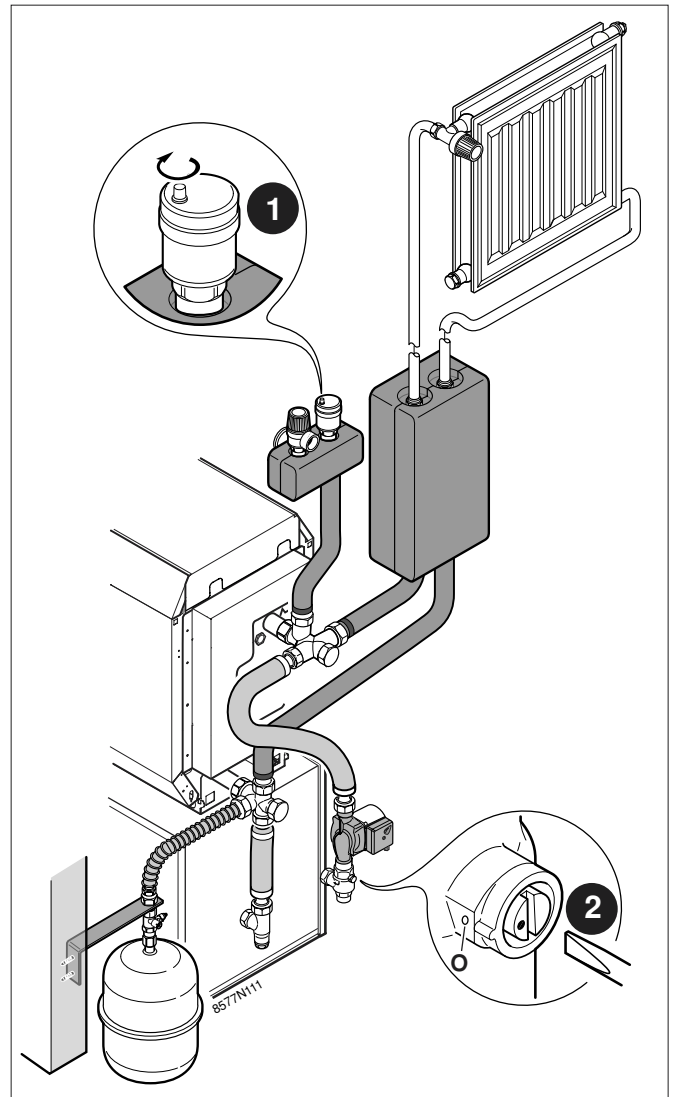
Il peut être effectué :

- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-dessus. Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.

- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. 50 schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

- Echangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
(PK./PU..-150 + OBC)



Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

- 1 Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2 Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (O).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.



Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.



Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

5. RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées.

L'installation d'un modérateur de tirage est également recommandée (se référer également aux réglementations en vigueur).

Ceci nécessite :

- l'utilisation de conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement, afin d'éviter les risques de détérioration de la cheminée ;
- l'installation d'un té de purge en pied de cheminée.

5.1 Détermination du conduit de fumées

Le tableau ci-dessous indique, par modèle de chaudières, les dimensions minimales de cheminée à respecter pour assurer le tirage nécessaire à la buse.

Il convient cependant de se reporter aux réglementations nationales voire locales en vigueur.

Chaudière type	Puissance kW	Tirage nécessaire (1) Pa *	Débit massique des fumées (12 % CO ₂ au fioul) kg/s	Débit massique des fumées (9% CO ₂ au gaz G20) kg/s	Température de fumées (1) (2) (12 % CO ₂ au fioul) °C	Cheminée : Dimensions minimales conseillées	
						Ø mini mm	Hauteur m
PK./PU..-153	16 - 21	8	0,0106	0,0109	< 180	125	5
PK./PU..-154	21 - 27	12	0,0137	0,0140	< 180	125	6,5
PK./PU..-155	27 - 33	12	0,0167	0,0172	< 190	125	7
PK./PU..-156	33 - 39	11	0,0197	0,0202	< 190	153	7

* 1 Pa = 0,01 mbar

(1) : à la puissance haute de la chaudière

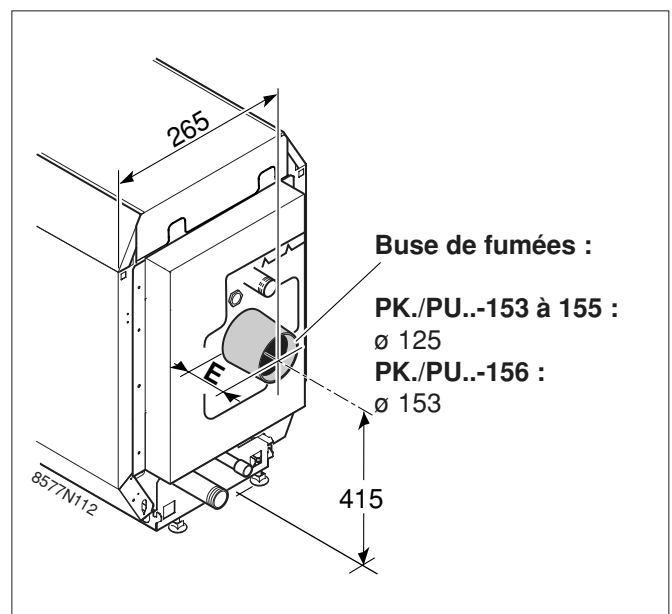
(2) : Température chaudière : 80°C (température ambiante : 20°C)

5.2 Raccordement au conduit de fumées

L'appareil doit être installé suivant les règles de l'Art avec un tuyau étanche dans un matériel susceptible de résister aux gaz chauds de la combustion et aux condensations acides éventuelles.

Le raccordement entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée, d'une section au moins égale à celle de la buse, doit être le plus direct et le plus court possible.

Type de chaudière	Cote E
PK./PU..-153	18
PK./PU..-154	18
PK./PU..-155	18
PK./PU..-156	72



6. RACCORDEMENT DU BRÛLEUR

● Positionnement du brûleur



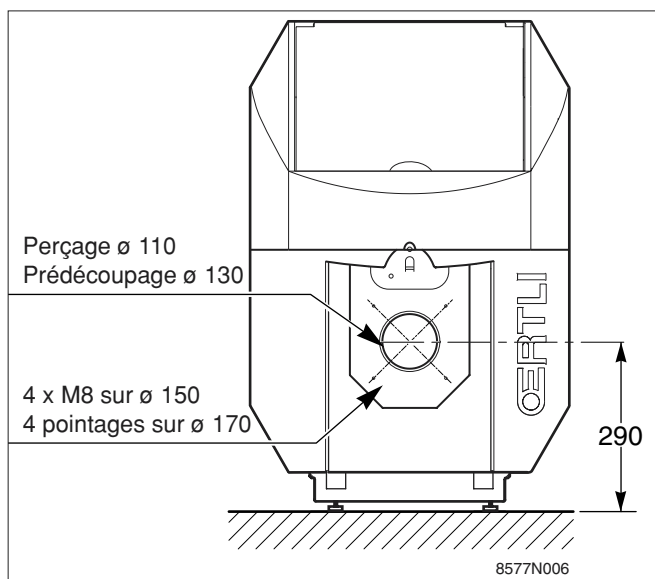
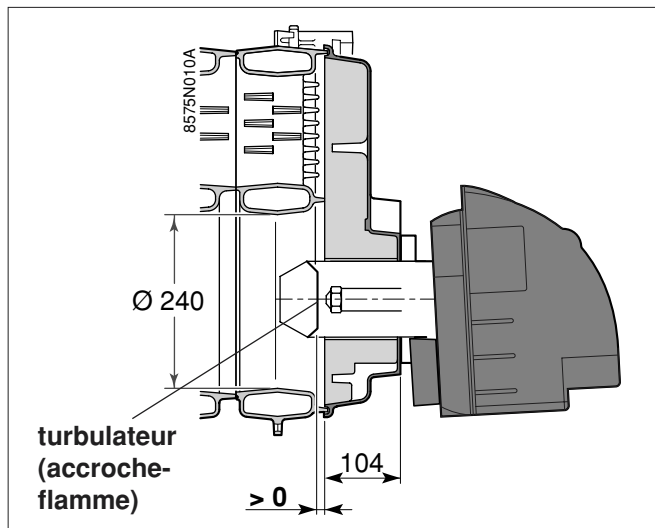
Le turbulateur de la tête du brûleur doit dépasser de l'isolant de la porte tel que représenté ci-contre.

- Pour les brûleurs Oertli :
 - avec chaudières PK.-150 : enfoncer le brûleur à fond
 - avec chaudières PU.-150 : brûleur monté d'origine à la bonne position.

● Raccordement, réglage, mise en service et maintenance



Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.



7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

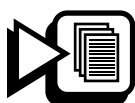


Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

8. MISE EN SERVICE



Les remplissage, purges et contrôles d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire (éventuellement) et chauffage doivent avoir été effectués conformément aux notices préparateur d'eau chaude sanitaire et chaudière.



Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :

- à la **notice** livrée avec le **tableau de commande** de la chaudière,
- à la **notice** livrée avec le **brûleur**,
- à la **notice** livrée avec le **préparateur d'eau chaude sanitaire** (PK./PU.. + OBC).

9. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

9.1 Installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

9.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **comme la cheminée au moins une fois par an** voire davantage selon :

- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

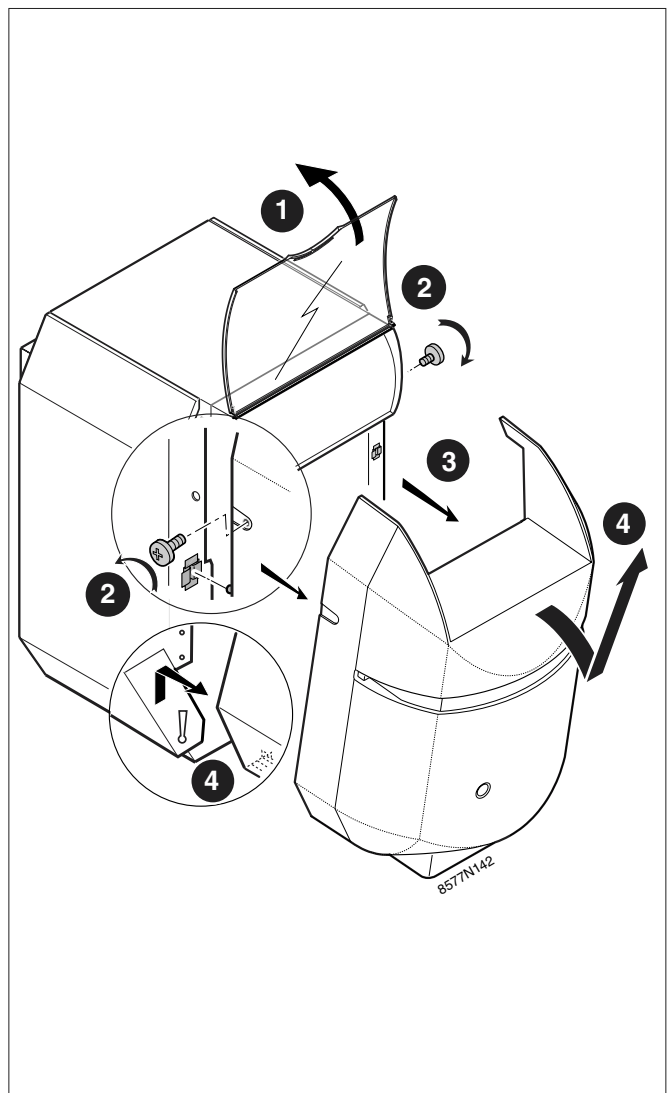


Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le panneau avant de l'habillage de la chaudière.

Pour cela :

- 1 Soulever la vitre.
- 2 Uniquement PU..-150 : dévisser les deux vis latérales de fixation du capot avant.
- 3 Décliper le panneau avant ou le capot des clips en partie supérieure.
- 4 Retirer le panneau avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.

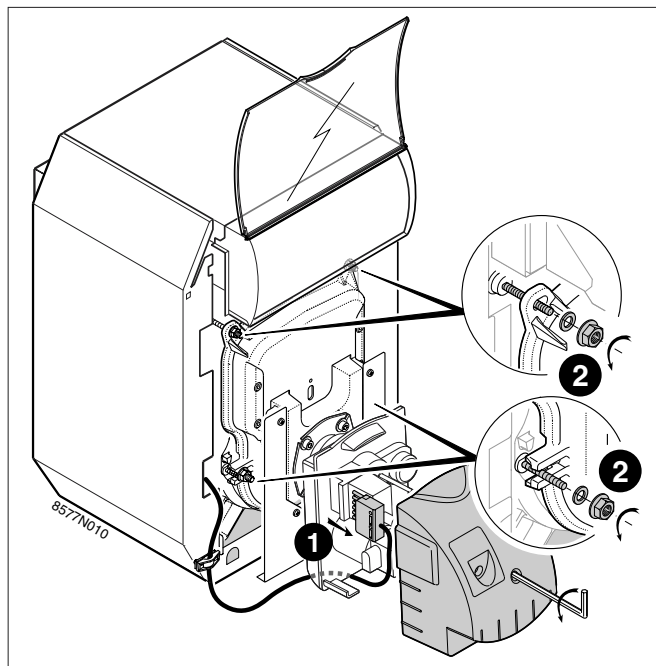


9.2.1 Ramonage de la chaudière

9.2.1.1

1 Débrancher le câble brûleur après avoir démonté le capot du brûleur (capot uniquement présent sur les versions PK.-150).

2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13) puis ouvrir la porte foyer.



• enlever les turbulateurs, s'il y a lieu (nombre variable suivant le modèle de chaudière),

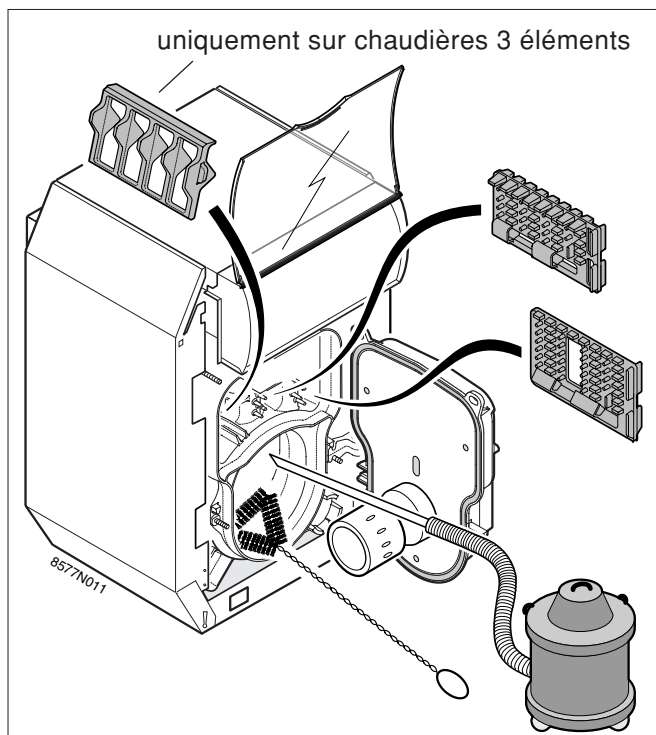
• Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.

• Brosser également le foyer.

• Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.

• Remettre les turbulateurs en place.

• Refermer la porte foyer et remonter la façade avant.



9.2.1.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.

Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brosse ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

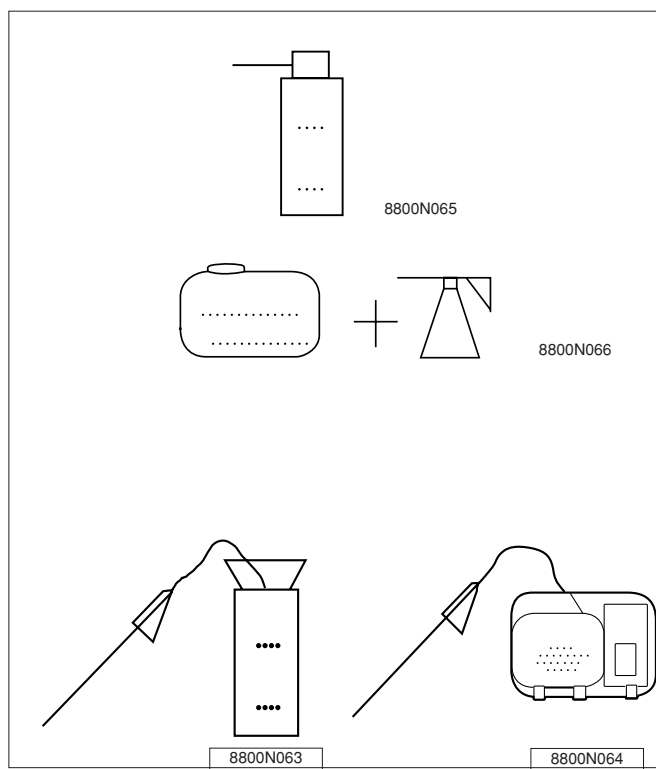
Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



C. Mode opératoire

Enlever les turbulateurs

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

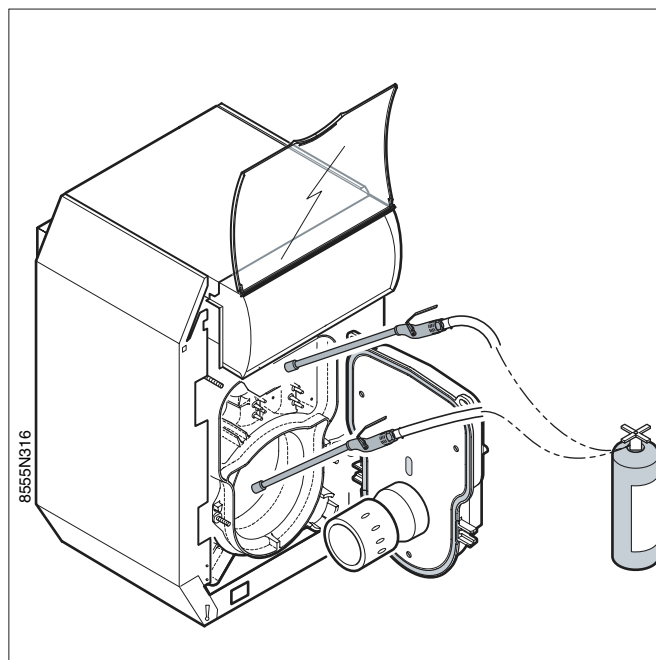
- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).

- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.

- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.

- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.

- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.



D. Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn.

(Se référer aux instructions fournies avec le produit).

Nettoyage

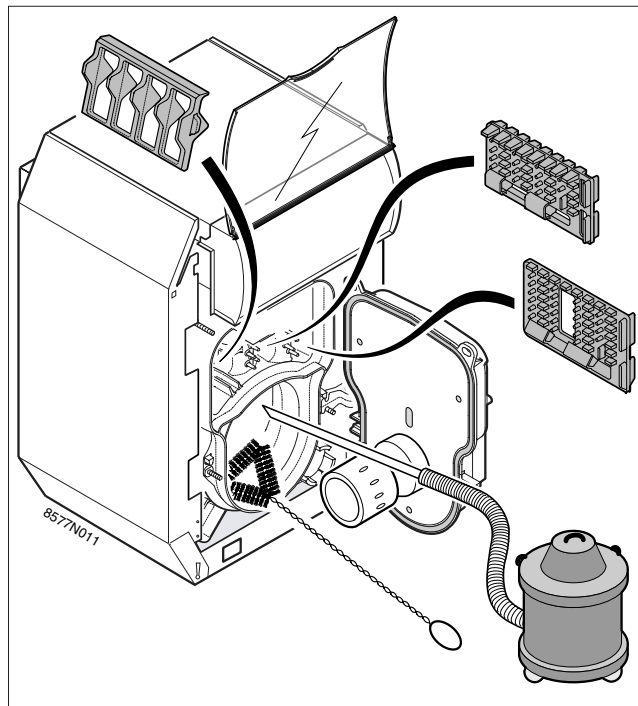
Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion.

Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur.

Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyer et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.



9.2.2 Entretien du brûleur



Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

9.2.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire (OBC)



Se reporter à la notice livrée avec le préparateur OBC 162 ou OBC 252.

9.2.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

9.3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée. Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

9.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● Circuit chauffage

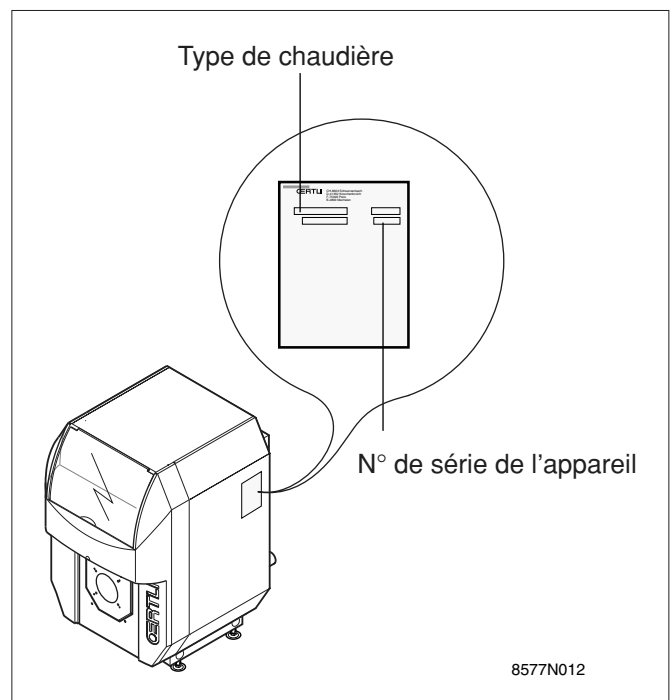
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● Circuit d'eau chaude sanitaire

Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

9.5 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique qui a été apposée sur le côté de la chaudière lors de son installation permet l'identification exacte de la chaudière et indique les principales caractéristiques de celle-ci.



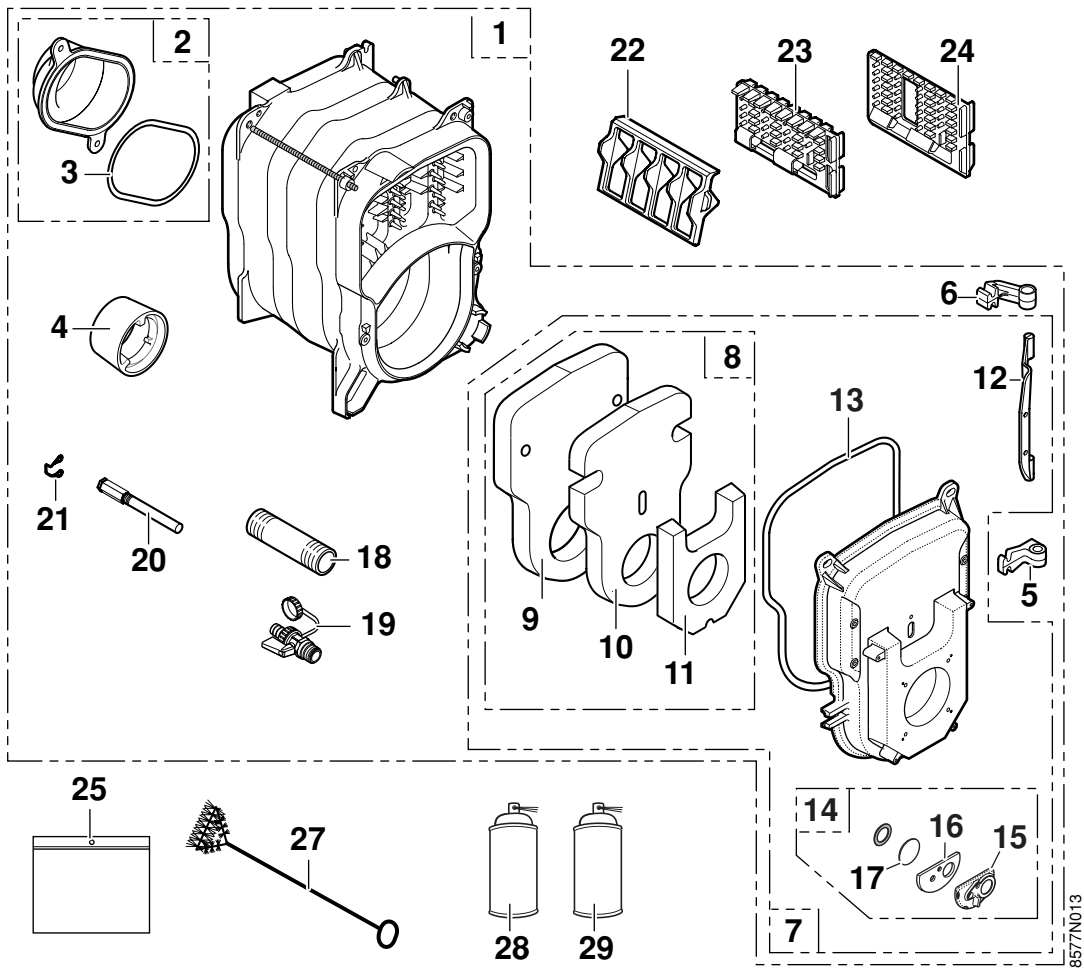
10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

- **Corps de chaudière et habillage** : Se reporter en pages suivantes
- **Tableau** : se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande
- **Brûleur** : se reporter à la notice livrée avec le brûleur
- **Préparateur d'eau chaude sanitaire** : se reporter à la notice livrée avec le préparateur

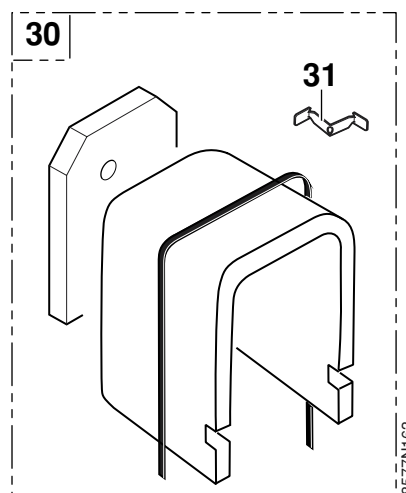
Pièces de rechange

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

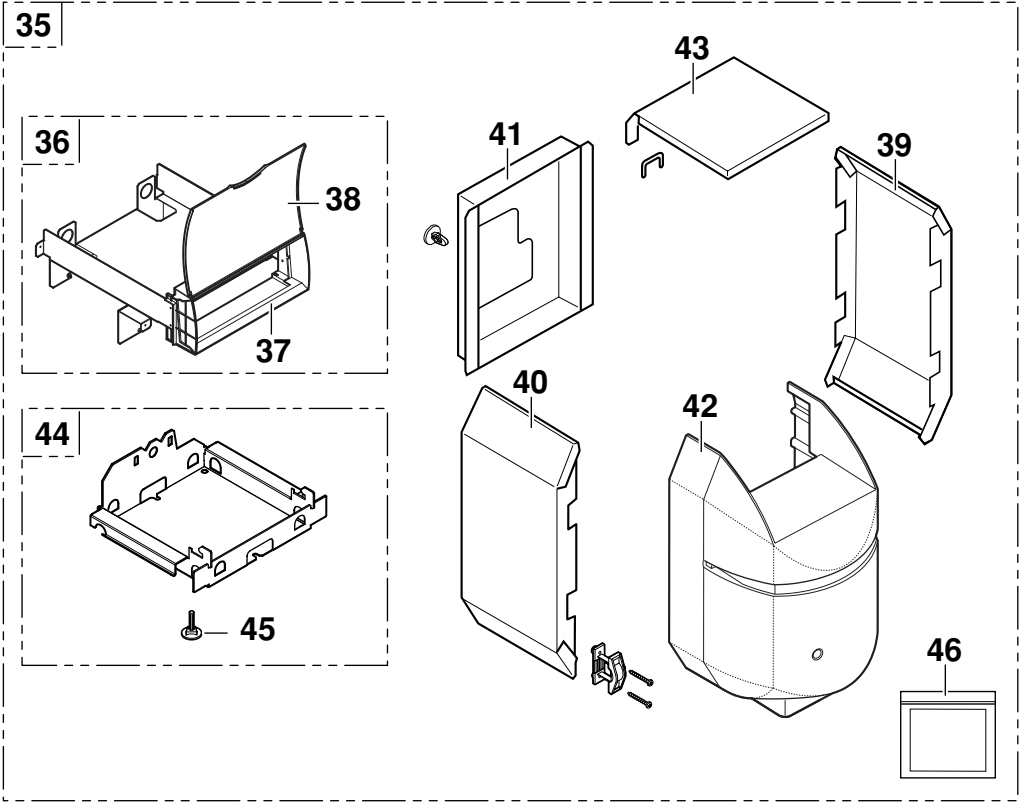
CORPS DE CHAUDIERE



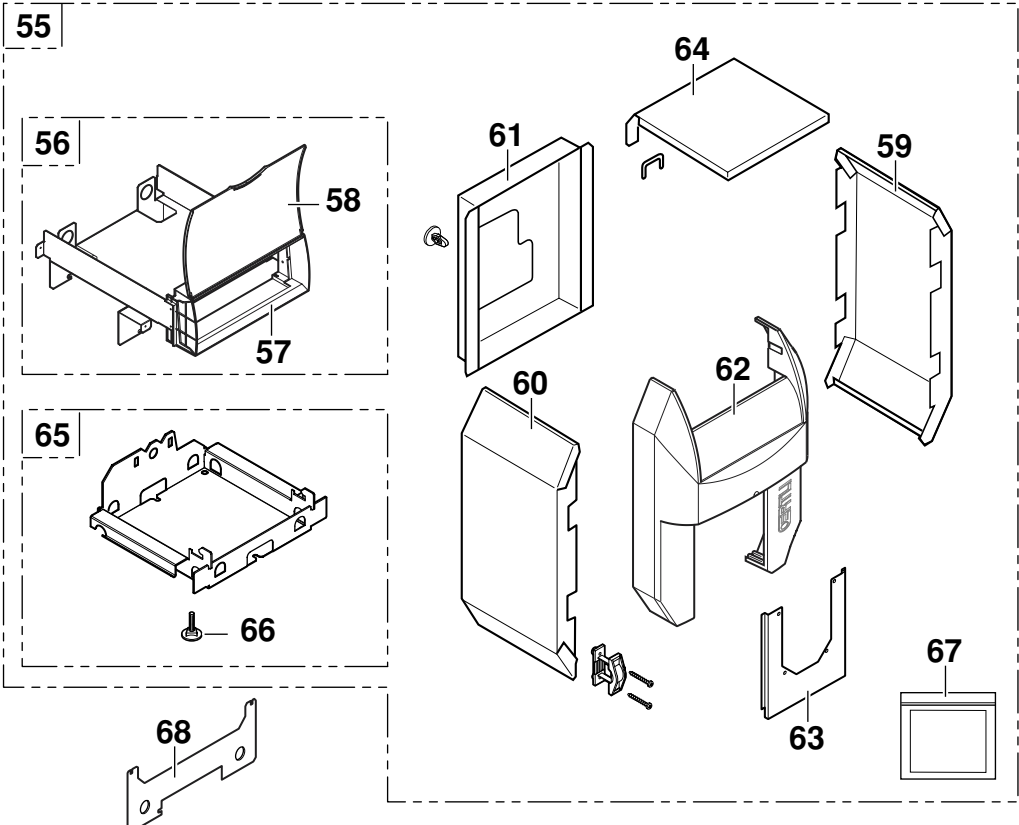
ISOLATION



HABILLAGE PU.-150



HABILLAGE PK.-150



PK./PU..-150

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE	35	182 059	Habillage complet PU..-155
1	182 024	Corps de chaudière complet 3 éléments	35	182 060	Habillage complet PU..-156
1	182 025	Corps de chaudière complet 4 éléments	36	182 067	Traverse support PU..-153 complète
1	182 053	Corps de chaudière complet 5 éléments	36	182 048	Traverse support PU..-154 complète
1	182 054	Corps de chaudière complet 6 éléments	36	182 068	Traverse support PU..-155 complète
2	182 026	Buse ø 125/130	36	182 069	Traverse support PU..-156 complète
3	180 122	Cordon ø 8 silicone	37	182 039	Carcasse tableau de commande
4	125 161	Anneau ø 150/153 pour buse (uniquement ch. 6 él.)	38	182 040	Vitre
5	123 192	Charnière inférieure	39	182 061	Panneau latéral droit 3 éléments
6	123 193	Charnière supérieure	39	182 051	Panneau latéral droit 4 éléments
7	181 532	Porte foyer complète	39	182 062	Panneau latéral droit 5 éléments
8	702 310	Isolation porte foyer complète	39	182 063	Panneau latéral droit 6 éléments
9	181 535	Isolation arrière porte	40	182 064	Panneau latéral gauche 3 éléments
10	181 534	Isolation intermédiaire porte	40	182 052	Panneau latéral gauche 4 éléments
11	181 533	Isolation avant porte	40	182 065	Panneau latéral gauche 5 éléments
12	123 196	Axe pour porte foyer	40	182 066	Panneau latéral gauche 6 éléments
13	121 870	Cordon fibre de verre silicone	41	182 035	Panneau arrière
14	181 536	Voyant complet porte foyer	42	182 049	Capot avant complet PU..-150
15	181 537	Rosace	43	700 531	Chapiteau 3 éléments
16	181 538	Isolation pour rosace	43	125 191	Chapiteau 4 éléments
17	181 539	Vitre	43	125 192	Chapiteau 5 éléments
18	180 561	Tube départ/retour 1"1/4 - lg. 150	43	125 193	Chapiteau 6 éléments
19	181 971	Robinet de vidange sans JT1	44	123 188	Socle complet 3 éléments
20	123 205	Doigt de gant	44	123 189	Socle complet 4 éléments
21	120 166	Ressort doigt de gant	44	123 190	Socle complet 5 éléments
22	121 866	Turbulateur gauche	44	125 159	Socle complet 6 éléments
23	121 867	Turbulateur central	45	180 331	Pied réglable M 10x35
24	121 868	Turbulateur droit	46	702 311	Sachet visserie habillage
25	121 874	Sachet visserie corps			
					HABILLAGE CHAUDIERE PK.-150
		DIVERS	55	163 154	Habillage complet PK.-153
27	121 883	Brosse	55	163 155	Habillage complet PK.-154
28	126 585	Bombe aérosol RAL 3020	55	163 156	Habillage complet PK.-155
29	126 581	Bombe aérosol gris anthracite	55	163 157	Habillage complet PK.-156
			56	182 031	Traverse support complète
		ISOLATION CORPS PK./PU..-150	57	182 039	Carcasse tableau de commande
30	182 112	Isolation corps PK./PU..-153 éléments	58	182 040	Vitre
30	182 113	Isolation corps PK./PU..-154 éléments	59	182 033	Panneau latéral droit 3 éléments
30	182 114	Isolation corps PK./PU..-155 éléments	59	182 127	Panneau latéral droit 4 éléments
30	182 137	Isolation corps PK./PU..-156 éléments	59	182 128	Panneau latéral droit 5 éléments
31	123 214	Attache	59	182 129	Panneau latéral droit 6 éléments
			60	182 034	Panneau latéral gauche 3 éléments
		HABILLAGE CHAUDIERE PU..-150	60	182 130	Panneau latéral gauche 4 éléments
35	182 057	Habillage complet PU..-153	60	182 131	Panneau latéral gauche 5 éléments
35	182 058	Habillage complet PU..-154	60	182 132	Panneau latéral gauche 6 éléments

PK./PU..-150

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
61	182 035	Panneau arrière			
62	182 036	Capot avant complet PK.-150			
63	182 138	Panneau porte foyère PK.-150			
64	182 037	Chapiteau 3 éléments			
64	182 038	Chapiteau 4 éléments			
64	182 133	Chapiteau 5 éléments			
64	182 134	Chapiteau 6 éléments			
65	123 188	Socle complet 3 éléments			
65	123 189	Socle complet 4 éléments			
65	123 190	Socle complet 5 éléments			
65	125 159	Socle complet 6 éléments			
66	180 331	Pied réglable M 10x35			
67	702 311	Sachet visserie habillage			
68	182 139	Traverse support arrière complète			
		TABLEAU DE COMMANDE			
		Consulter la liste spécifique séparée			
		du tableau de commande			
		BRULEUR			
		Consulter la liste spécifique séparée du brûleur			
		PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE			
		Consulter la liste spécifique séparée			
		du préparateur d'eau chaude sanitaire			

11. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France :

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique :

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

TROE100

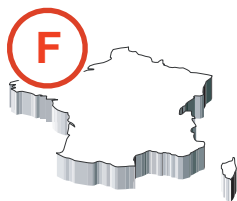






OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 (0)3 89 37 00 84
☎ +33 (0)3 89 37 32 74

Assistance Technique
☎ +33 (0)1 56 70 45 32
☎ +33 (0)1 56 70 45 33
☎ +33 (0)1 56 70 45 34
☎ +33 (0)1 46 86 13 04
assistance.technique@oertli.fr

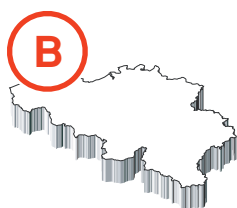
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ +49 (0)7 141 24 54 0
☎ +49 (0)7 141 24 54 88
info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ +32 (0)15 - 45 18 30
☎ +32 (0)15 - 45 18 34
secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 (0)1 806 41 41
☎ +41 (0)1 806 41 00
info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ +41 (0)21 943 02 22
☎ +41 (0)21 943 02 33
info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 (0)3 89 37 00 84
☎ +33 (0)3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

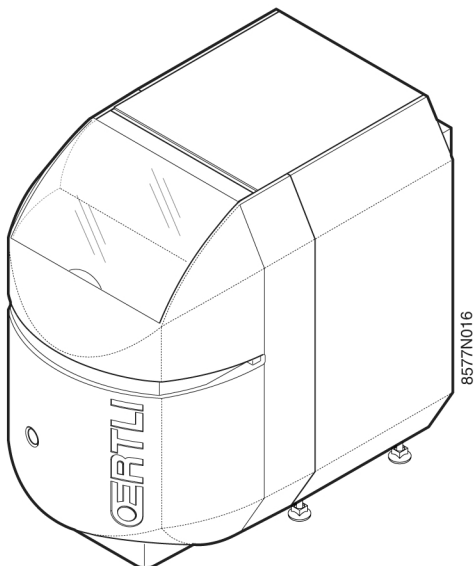
De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.

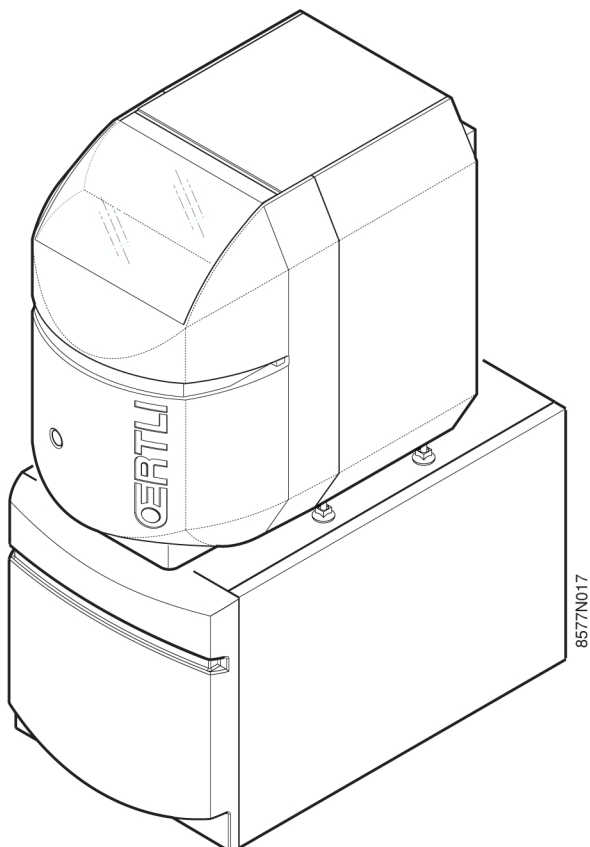
MONTAGE

PU..-150, PU..-150 + OBC 162/252



Outillage nécessaire :

- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.



Outillage nécessaire :


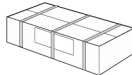
- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.

PU..-150

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne les numéros des colis qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● PU..-150

Chaudière	PU..S-153	PU..S-154	PU..S-155	PU..S-156	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FT 10	FT 11	FT 12	FT 13	 contient les notices chaudière et brûleur 8800N102
Tableau de commande - X/TA (Standard ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 ⁽¹⁾ ou FT 63 ⁽²⁾	FT 41 ⁽¹⁾ ou FT 63 ⁽²⁾	FT 41 ⁽¹⁾ ou FT 63 ⁽²⁾	FT 41 ⁽¹⁾ ou FT 63 ⁽²⁾	 contient la notice tableau 8800N075A

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.


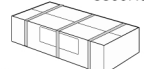

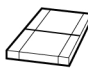

* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les ballons BH 105 et BH 106

PU..-150 + OBC

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne les numéros des colis qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● PU.. + OBC ...

Chaudière	PU..S-153 + OBC 162	PU..S-154 + OBC 162	PU..S-155 + OBC 162	PU..S-156 + OBC 252	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FT 10	FT 11	FT 12	FT 13	contient les notices chaudière et brûleur  8800N102
Tableau de commande - X/TA (Standard ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	contient la notice tableau  8800N075A
Préparateur eau chaude sanitaire + sonde e.c.s. : - OBC 162/TA ou - OBC 252/TA	BH 105 (3)	BH 105 (3)	BH 105 (3)	BH 106 (3)	contient la notice préparateur et la sonde ECS  8800N030
Panneau avant ballon	BH 87	BH 87	BH 87	BH 87	 8800N140
Ensemble de liaison hydraulique chaudière/ballon	BH 73	BH 73	BH 73	BH 73	contient la notice tubulures  8800N046

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

(3) ou BH 85 et BH 86, ballons livrés jusqu'à début 2005.

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les ballons BH 105 et BH 106

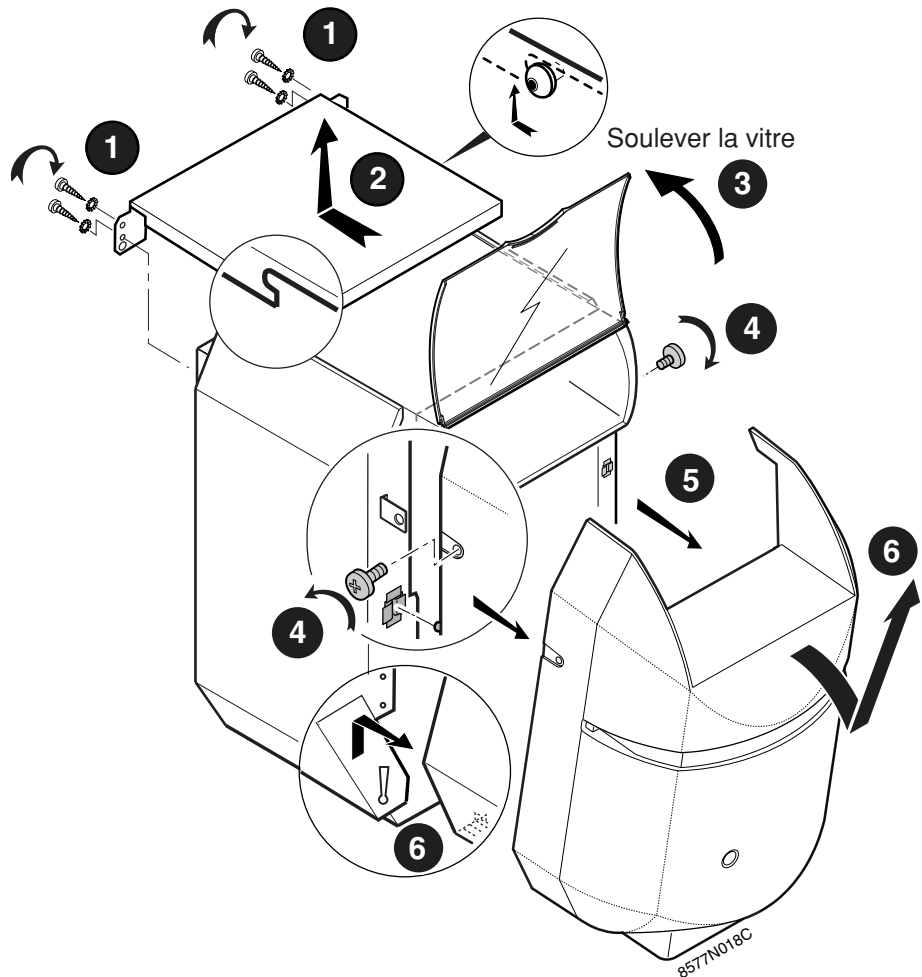


Les ballons BH 105 et BH 106 ne sont compatibles qu'avec les tableaux FT 41, FT 63

Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par OECOPROTECT : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

1

Démontage du chapiteau et du capot avant

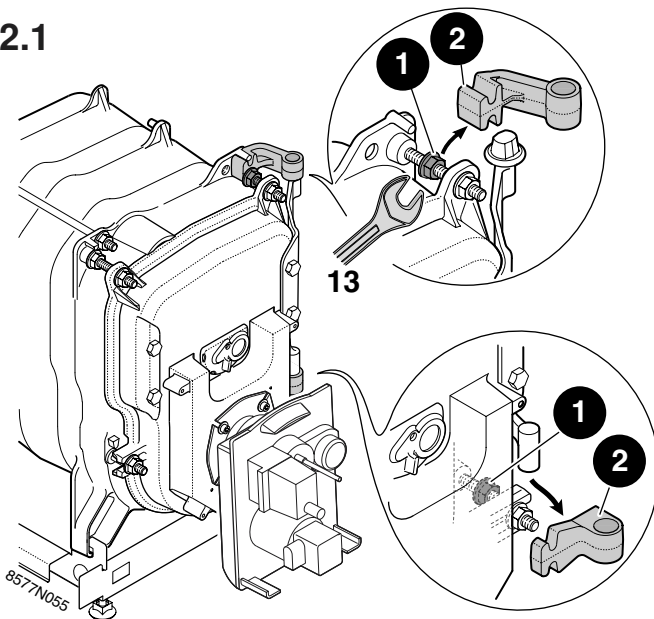


2 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer en cas de nécessité (ouverture à gauche) : vues 2.1 à 2.3

D'origine, la porte foyer s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyer vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :

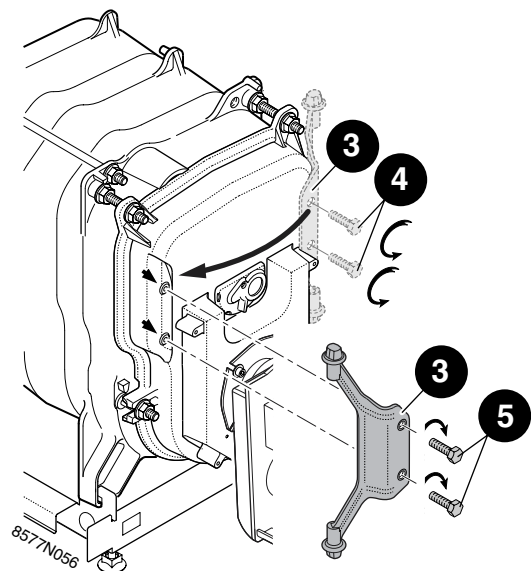
- démonter le chapiteau et les panneaux latéraux, puis
- effectuer les opérations 2.1, 2.2 et 2.3 ci-après.

2.1



- 1 Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.
- 2 Retirer les charnières inférieure et supérieure.

2.2

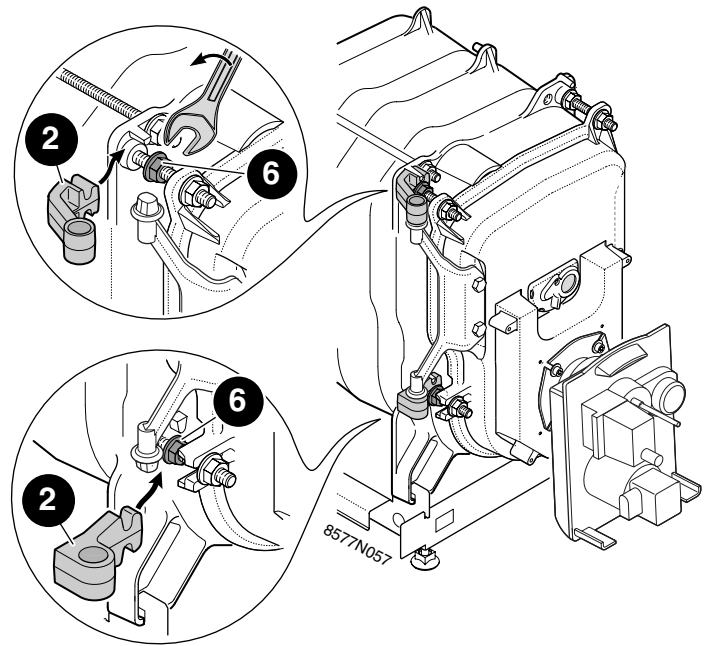


- Démontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer fixé par les 2 vis 4. Remettez en place les 2 vis 4 du côté droit.
- Remontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer du côté gauche à l'aide des 2 vis 5.

2.3

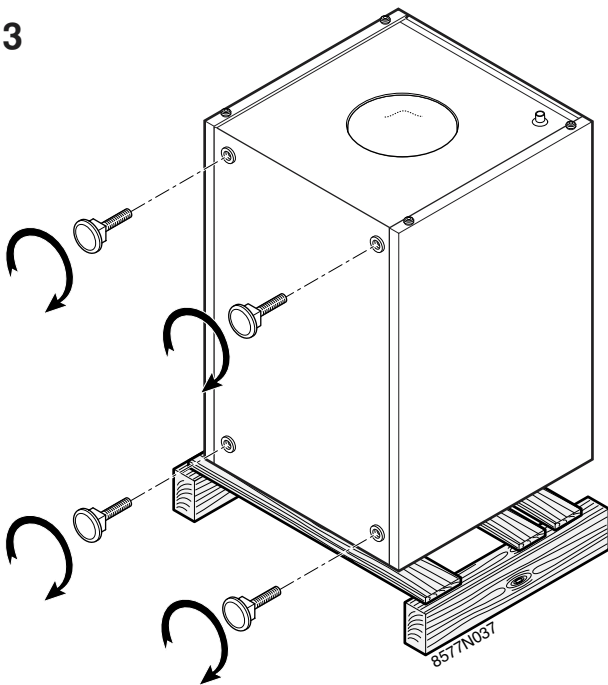
- Remonter les charnières **2** du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyer, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous **6**.



Uniquement PU..-150 + OBC

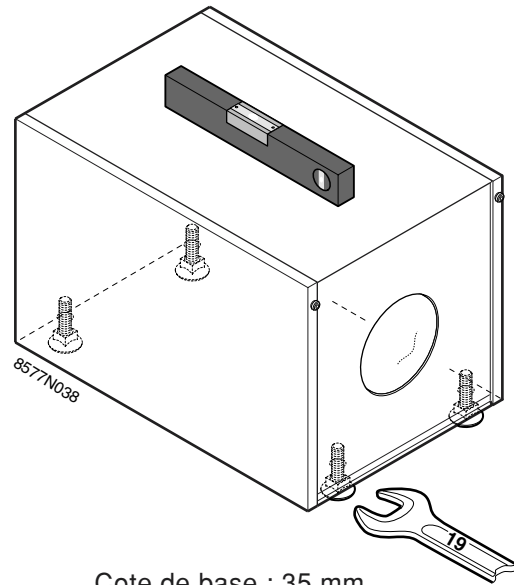
3



Montage des pieds

- Visser les 4 pieds réglables (livrés dans le sachet notice du préparateur) sur le fond du ballon.

4



Cote de base : 35 mm,
réglage possible de 35 à 40 mm.

Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

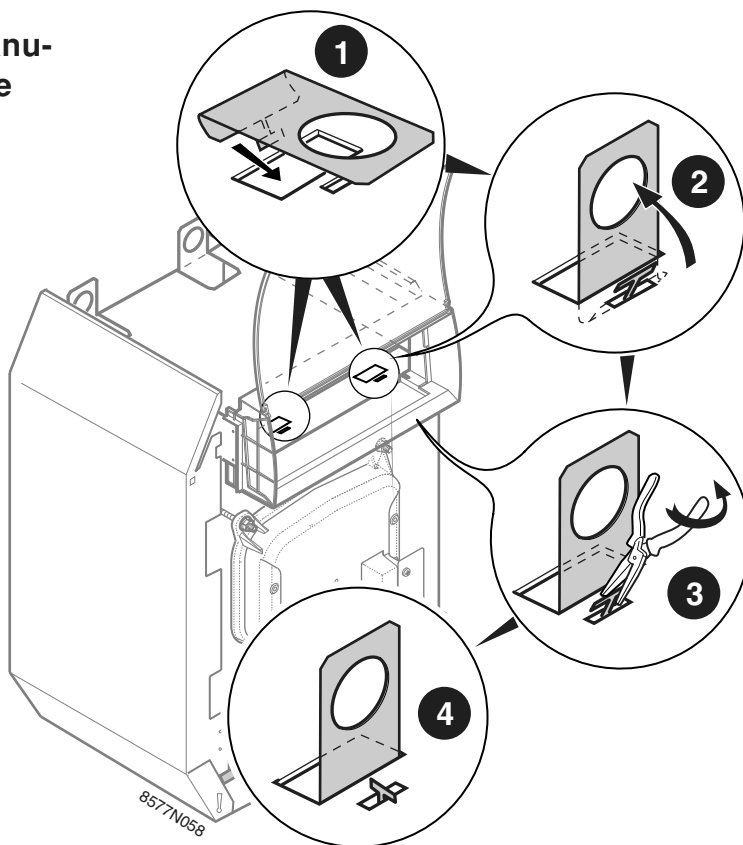
5 Mise en place éventuelle des barres de manutention pour déplacer la chaudière

5.1 Mise en place des pattes de manutention à l'avant de la chaudière

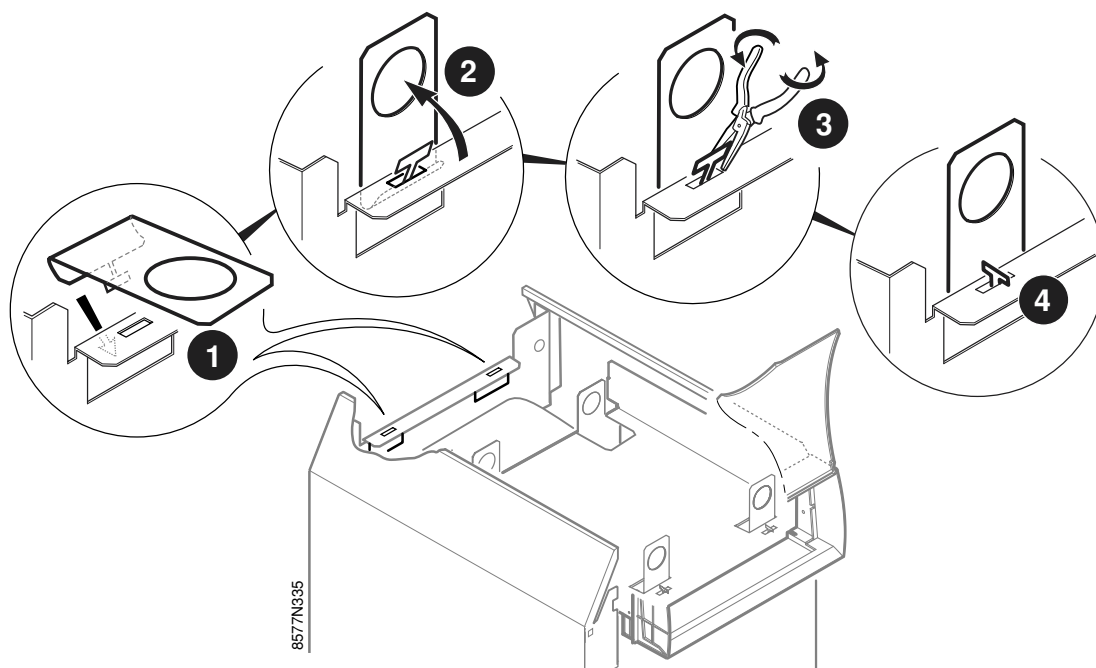
1 Mettre les pattes livrées dans les encoches prévues à cet effet à l'avant du support de tableau.

2 Relever les pattes pour faire sortir les languettes en T par les encoches prévues.

3 A l'aide d'une pince, tordre ces languettes pour les ramener dans la position indiquée en **4**.



**5.2 Mise en place des pattes de manutention sur la traverse arrière
Uniquement - PU..-154, 155, 156**



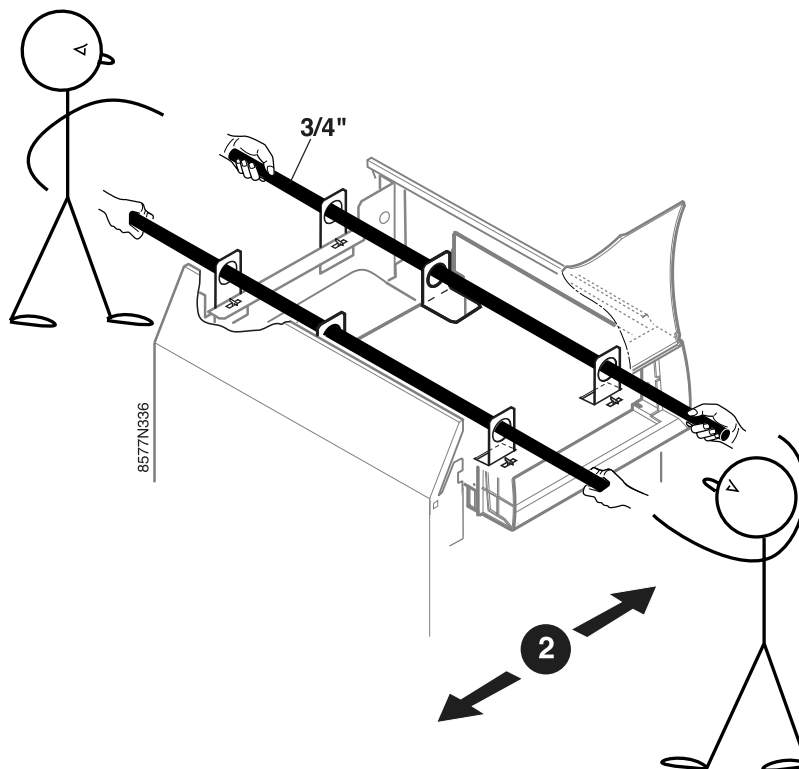
5.3 Pour déplacer la chaudière

 **Prévoir 2 personnes minimum.**

- 1** Mettre en place les barres de manutention dans les pattes arrières et avant.
- 2** Déplacer la chaudière (se référer également au chapitre 2.1 de la notice technique pour les cotes à respecter pour l'implantation en chaufferie).

⇒ Pour placer la chaudière sur le préparateur, se reporter en vue 6 ci-après.

⇒ Pour retirer les barres, se reporter en vue 7 ci-après.



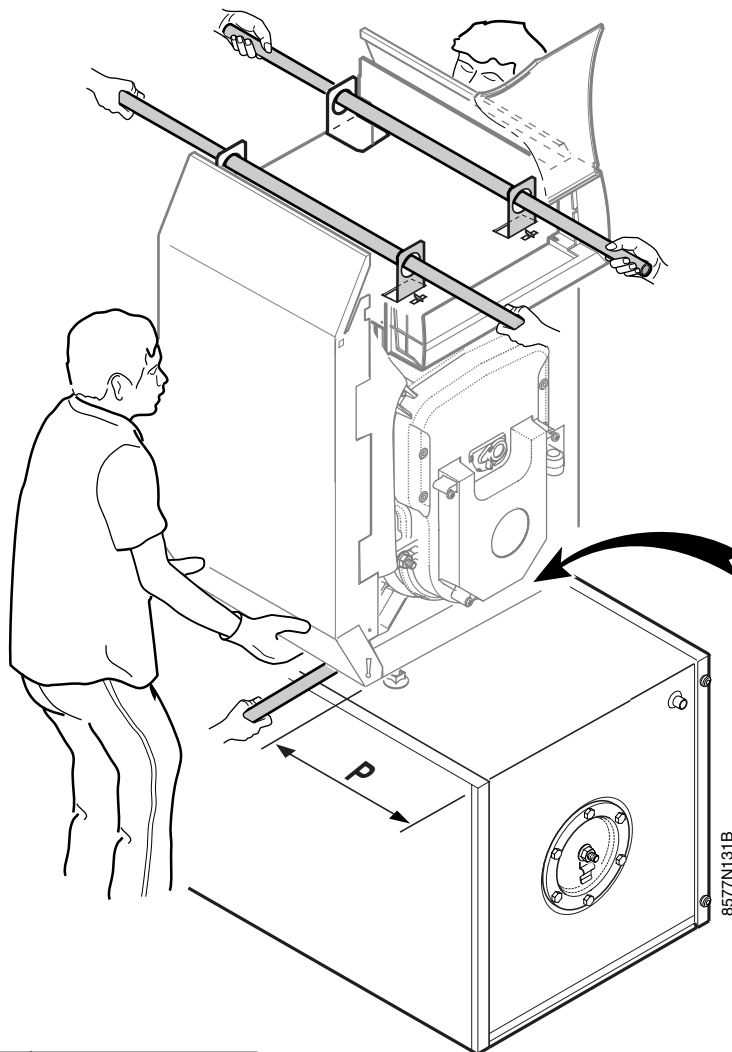
6 Mise en place de la chaudière sur le préparateur

Soulever la chaudière (**prévoir 2 personnes minimum**) par les poignées situées en partie inférieure de chaque côté de la chaudière.

Positionner la chaudière sur le ballon en respectant la cote **P** indiquée ci-dessous.



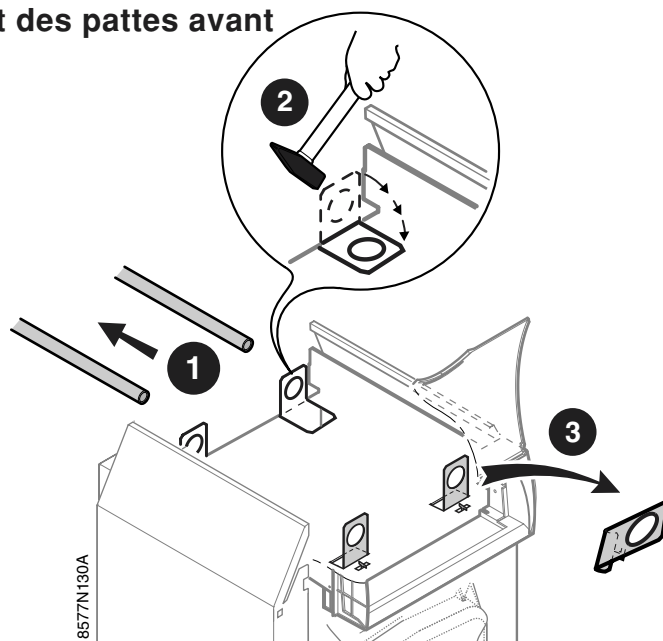
Manipuler la chaudière avec des gants (Risques de coupure)



Modèle de chaudière	PU-153 / OBC162 PU-154 / OBC162 PU-156 / OBC252	PU-155 / OBC162
P (mm)	360	326

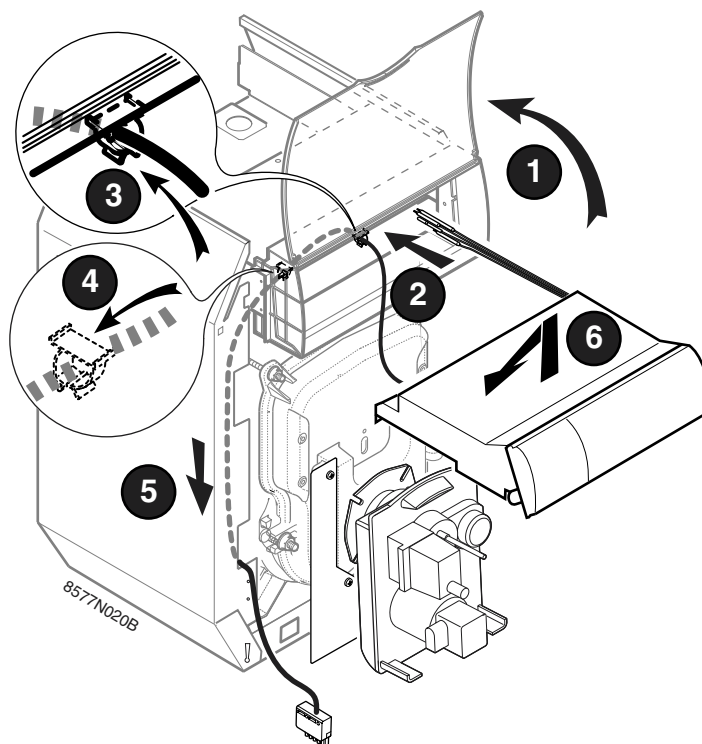
7 Retrait des barres de manutention et des pattes avant - pliage des pattes arrières

- 1 Retirer les barres.
- 2 Rabattre les pattes arrières avec un marteau.
- 3 Enlever les pattes avant montées précédemment.



8 Mise en place du tableau de commande

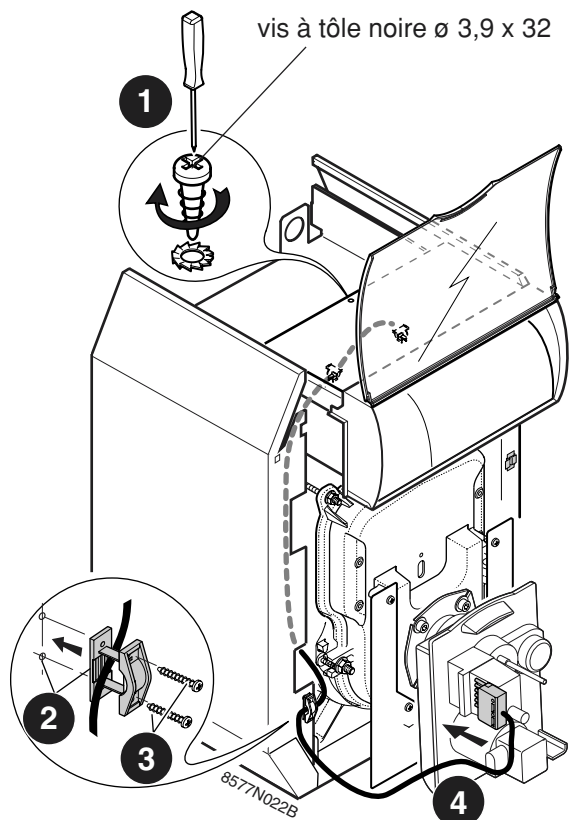
- 1 Soulever la vitre.
- 2 Introduire les sondes et le câble brûleur dans l'ouverture.
- 3 Positionner le câble brûleur dans le passe-fil prémonté au milieu du support de tableau.
- 4 Placer le câble brûleur dans le passe-fil du côté opposé aux charnières de la porte foyer, conformément aux normes de sécurité européennes (d'origine : côté gauche. Si le sens d'ouverture de la porte foyer a été inversé : côté droit).
- 5 Ramener le câble brûleur vers l'avant de la chaudière.
- 6 Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.



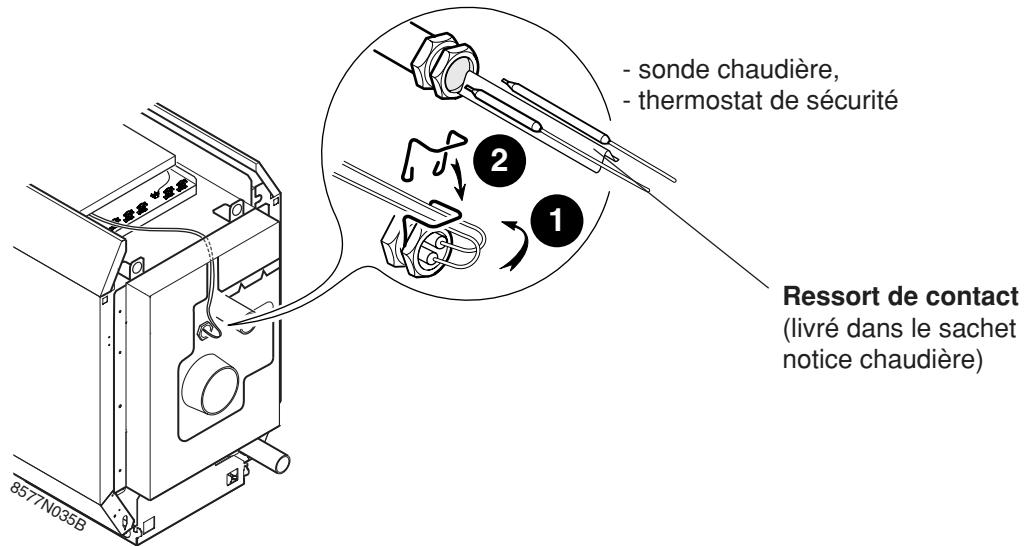
9

Fixation du tableau de commande et mise en place du câble brûleur

- 1 Fixer le tableau de commande.
- 2 - Monter le serre-câble sur le panneau latéral (du côté où est placé le câble brûleur).
- **Pour votre sécurité, régler la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher la prise brûleur pour ouvrir la porte foyer.**
- 3 Fixer le câble brûleur dans le serre-câble à l'aide des 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$.
Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.
- 4 Brancher le câble brûleur.



10 Mise en place des bulbes

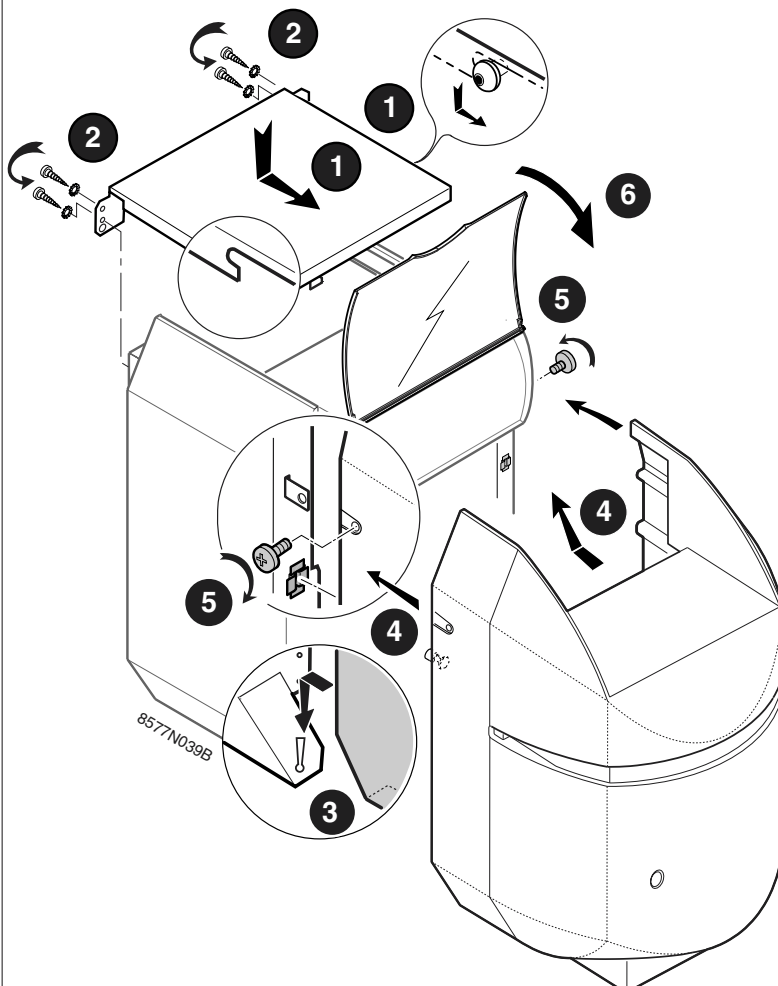


1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière.

Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant.

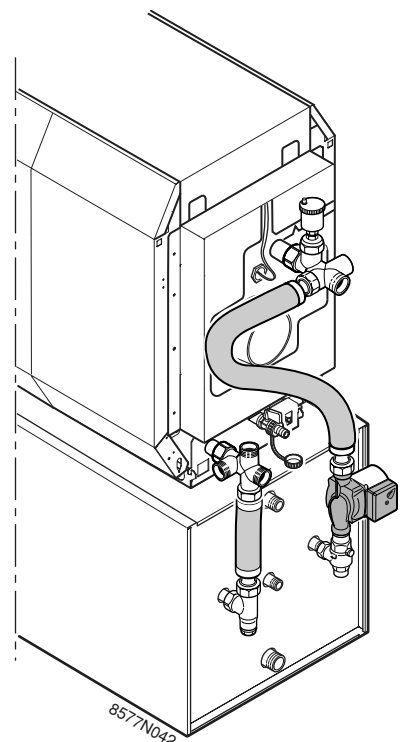
- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant **2**.

11 Remontage du chapiteau et du capot avant



12 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire

Se reporter au feuillet de montage livré avec le kit.

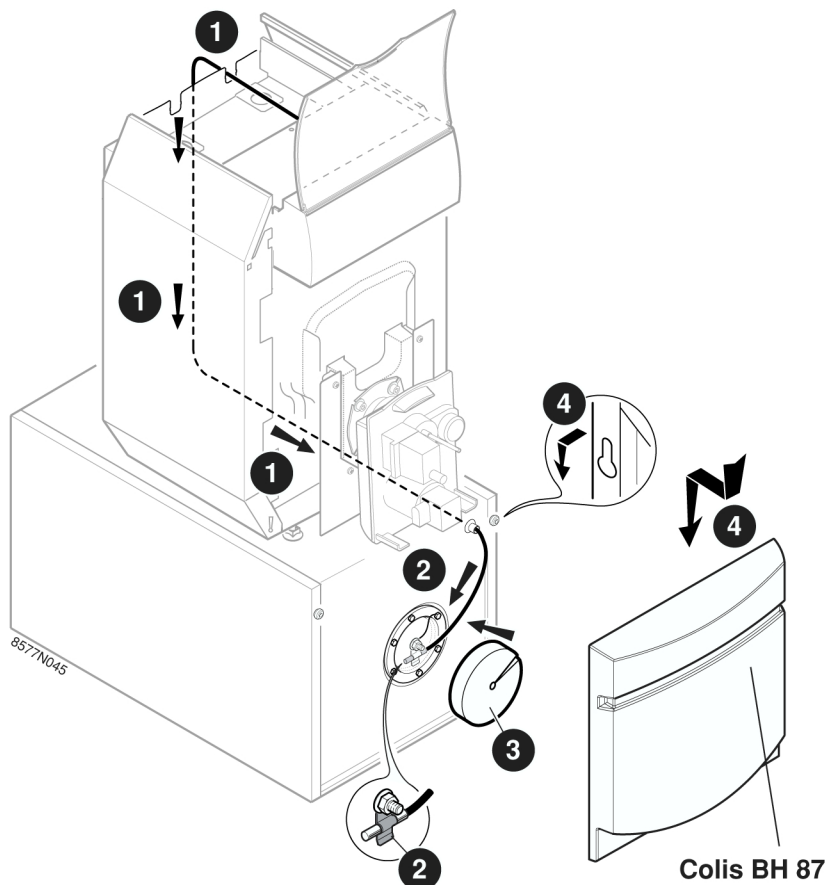


13 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire et du panneau avant du ballon



Version valable pour les colis tableau FT1, FT35 et FT2 avec colis ballon BH85 et BH86.

- 1 Faire passer le câble de la sonde dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 2 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 3 Mettre en place l'isolation thermique du tampon en la glissant entre le fil de masse de l'anode et le tampon.
- 4 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude sanitaire.

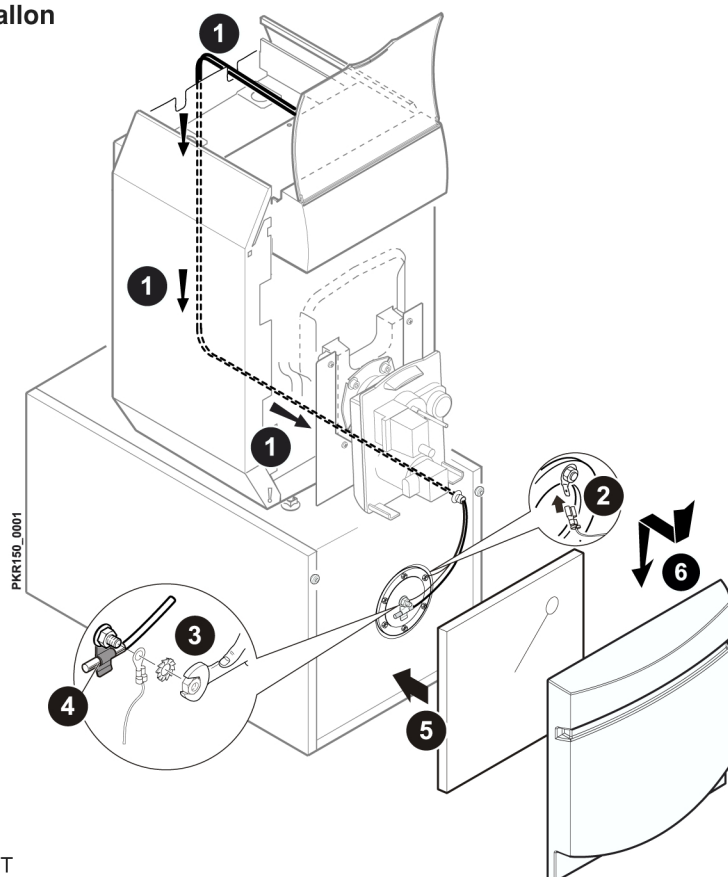


Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire, du raccordement électrique OECOPROTECT et du panneau avant du ballon.



Version valable pour les combinaisons : colis tableau FT41 et FT 63 avec colis ballon BH105 à BH106.

- 1 Faire passer le câble de la sonde et l'anode OECOPROTECT dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 2 Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.
- 3 Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtrée de l'anode OECOPROTECT et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.
- 4 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 5 Mettre en place l'isolation thermique.
- 6 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.



Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager l'OECOPROTECT

14

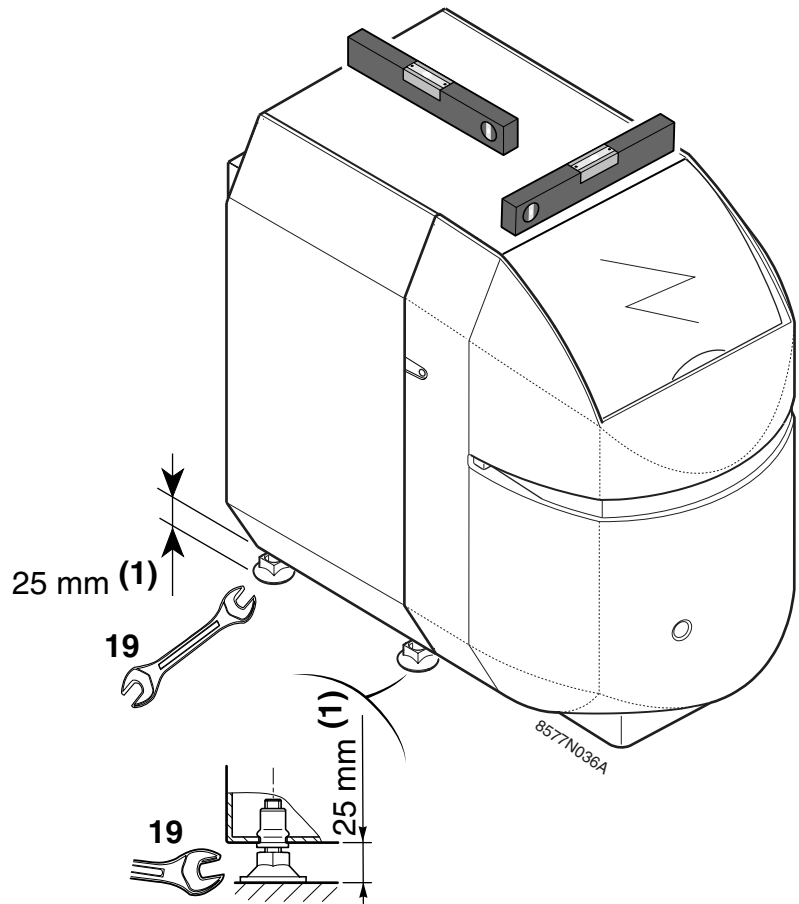
Mise à niveau de la chaudière

- Mettre la chaudière à niveau en agissant sur les pieds réglables (prémontés sur le socle).

(1) cote de base : 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm.

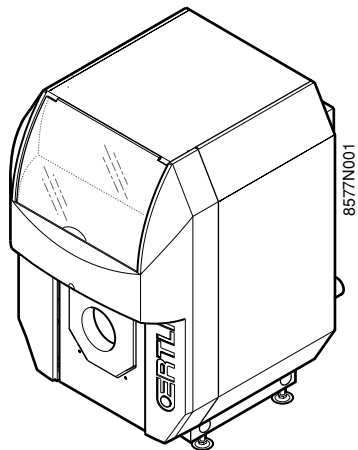
Remarque :

Si la chaudière est placée sur un préparateur OBC 162 ou OBC 252, visser les pieds à fond, jusqu'en butée.



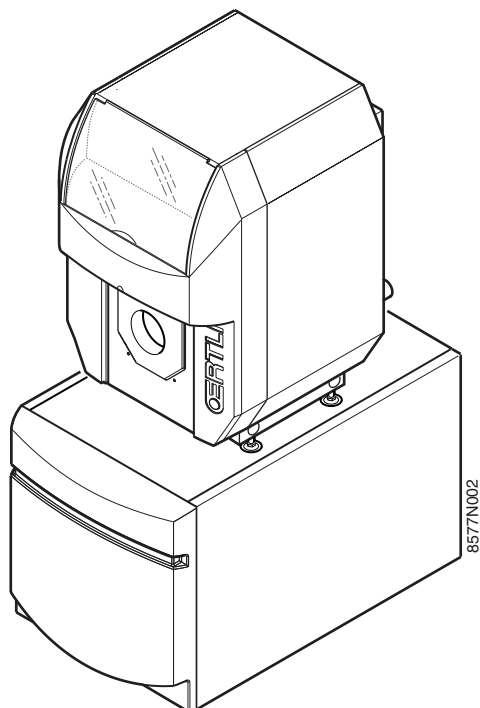
MONTAGE

des PK.-150, PK.-150 + OBC



PK.-150

Outillage nécessaire : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.



PK.-150 + OBC 162 ou OBC 252

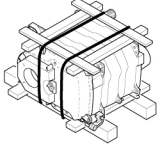
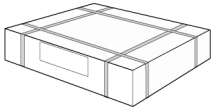
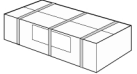
Outillage nécessaire : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.

PK.-150

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne les numéros des colis qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● PK.-150

Chaudière	PK. -153	PK. -154	PK. -155	PK. -156	
Corps de chaudière	FM 1	FM 2	FM 3	FM 4	 8800N043A
Habillage + Isolation	FT 25	FT 26	FT 27	FT 28	contient la notice chaudière  8800N073A
Tableau de commande - X/TA (Standard) ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	contient la notice tableau  8800N075A

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

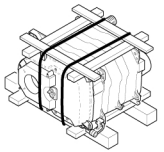
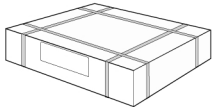
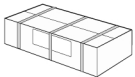
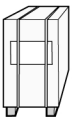
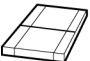
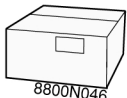
* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les ballons BH 105 et BH 106

PK.-150 + OBC

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne les numéros des colis qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● PK.-150 + OBC

Chaudière	PK.-153 + OBC 162	PK.-154 + OBC 162	PK.-155 + OBC 162	PK.-156 + OBC 252	
Corps de chaudière	FM 1	FM 2	FM 3	FM 4	 8800N043A
Habillage + Isolation	FT 25	FT 26	FT 27	FT 28	 contient la notice chaudière 8800N073A
Tableau de commande - X/TA (Standard) ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	FT 41 (1) ou FT 63 (2)	 contient la notice tableau 8800N075A
Préparateur eau chaude sanitaire + sonde eau chaude sanitaire : - OBC 162/TA ou - OBC 252/TA	BH 105 (3)	BH 105 (3)	BH 105 (3)	BH 106 (3)	 contient la notice préparateur et la sonde ECS 8800N030
Panneau avant ballon	BH 87	BH 87	BH 87	BH 87	 8800N140
Ensemble de liaison hydraulique chaudière/ballon	BH 75	BH 75	BH 73	BH 75	 contient la notice tubulures 8800N046 8800N046

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

(3) ou BH 85 et BH 86, ballons livrés jusqu'à début 2005.

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les ballons BH 105 et BH 106

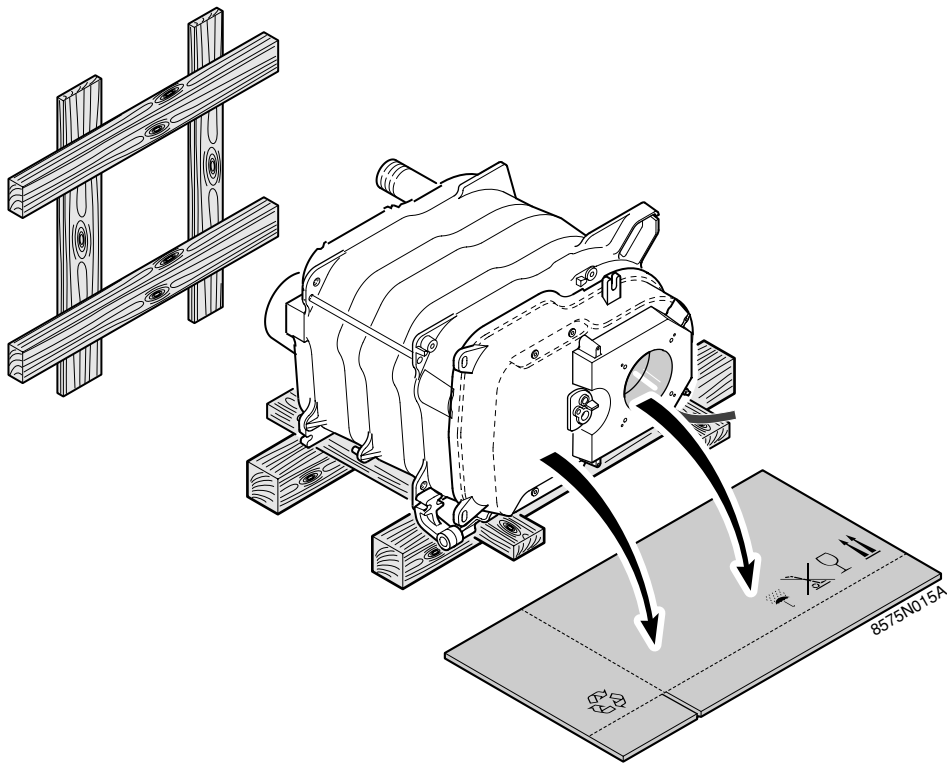


Les ballons BH 105 et BH 106 ne sont compatibles qu'avec les tableaux FT 41, FT 63

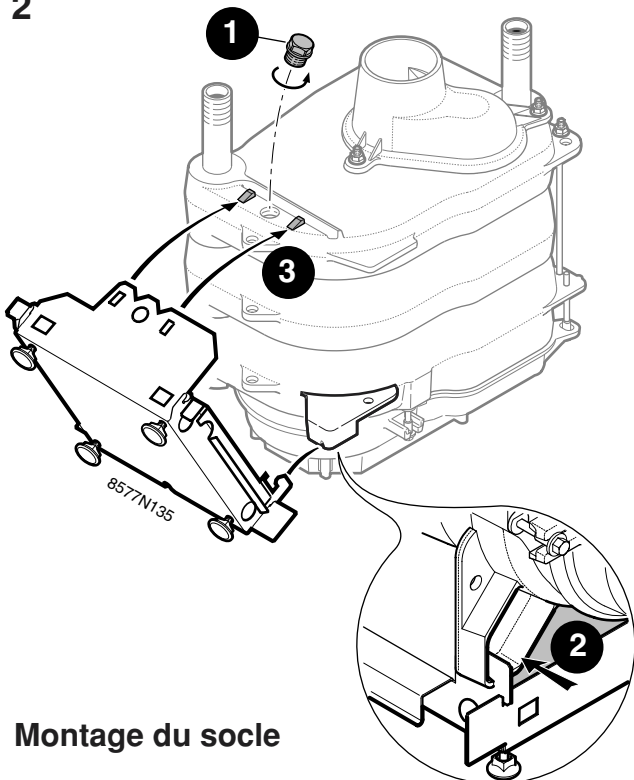
Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par OECOPROTECT : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

1

Colis
FM 1,
FM 2,
FM 3
FM 4

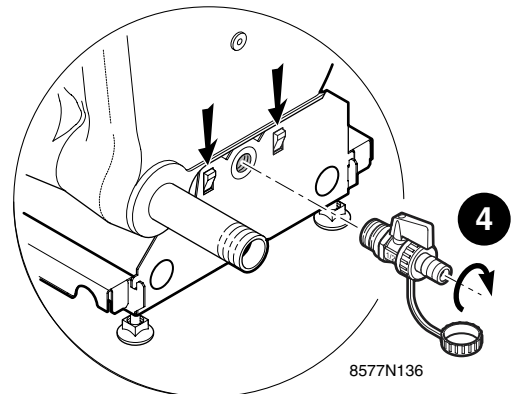


Poser un carton de protection au sol devant le corps de chaudière.
Retirer le corps de la palette et le positionner verticalement sur la porte foyer.

2

Montage du socle

- 1 Dévisser le bouchon plastique 1/2" de l'élément arrière.
- 2 Accrocher le socle sur les pieds de la chaudière.
- 3 Cliper le socle sur l'élément arrière.

3

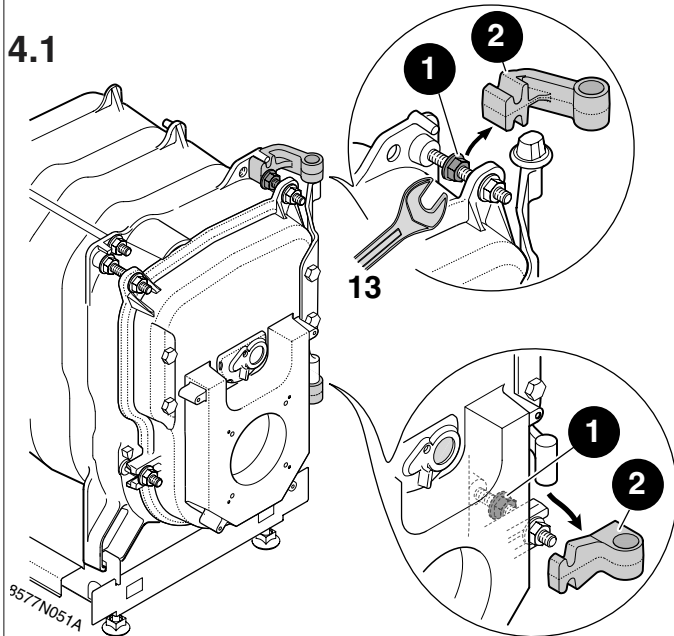
Montage du robinet de vidange

- Visser à l'emplacement du bouchon 1 le robinet de vidange 4 livré dans le sachet visserie. Assurer l'étanchéité à l'aide de chanvre ou de pâte d'étanchéité.
- Remettre le corps de chaudière sur les pieds.

4 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer en cas de nécessité (ouverture à gauche).

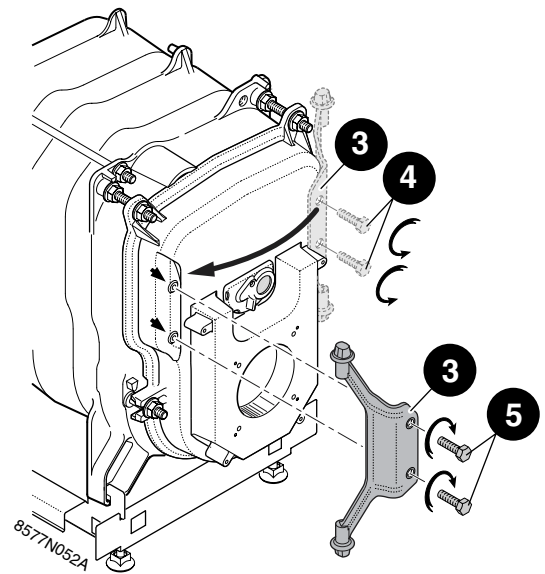
D'origine, la porte foyer s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyer vers la gauche (en cas de nécessité absolue) : effectuer les opérations 4.1, 4.2 et 4.3 ci-après.

4.1



- 1 Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.
- 2 Retirer les charnières inférieure et supérieure.

4.2

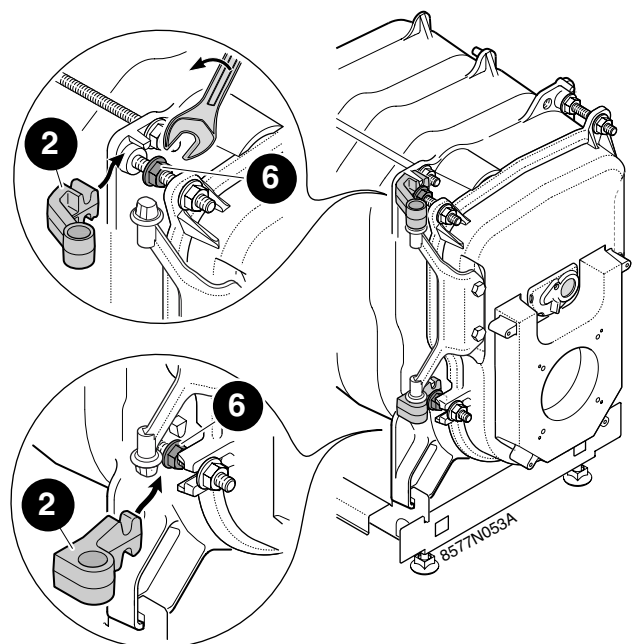


- Démontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer fixé par les 2 vis 4. Remettez en place les 2 vis 4 du côté droit.
- Remontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer du côté gauche à l'aide des 2 vis 5.

4.3

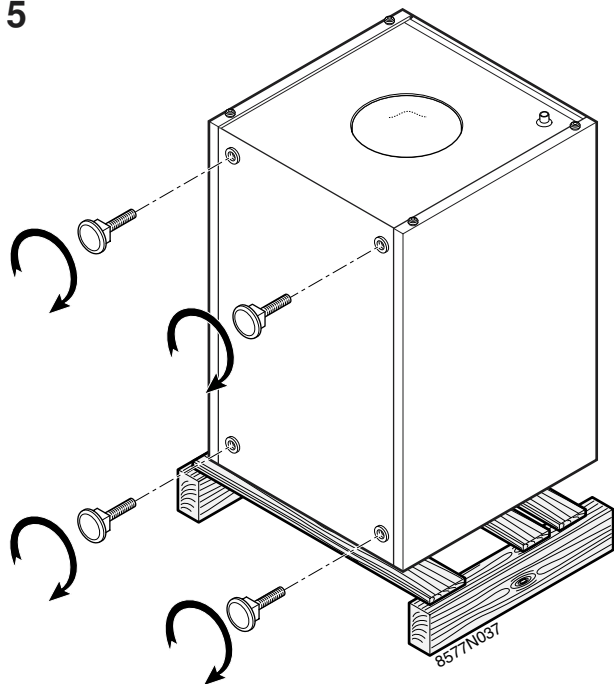
- Remontez les charnières 2 du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyer, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous 6.



Uniquement PK.-150 + OBC

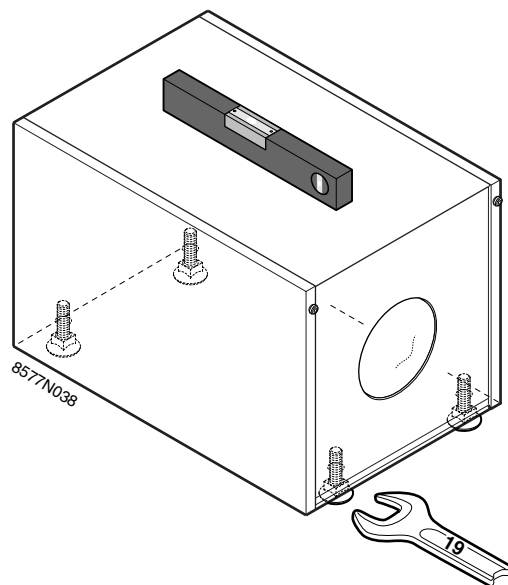
5



Montage des pieds

- Visser les 4 pieds réglables livrés dans le sachet notice du préparateur sur le fond du ballon.

6



Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

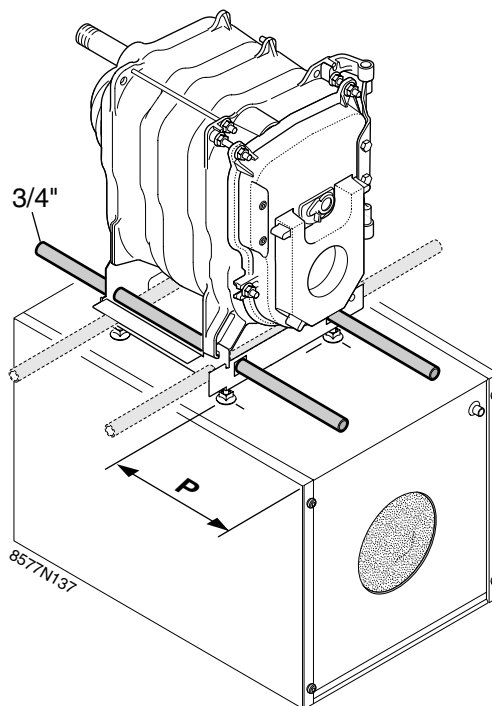
Cote de base 35 mm,
réglage possible de 35 à 40 mm.

7

Montage de la chaudière sur le préparateur

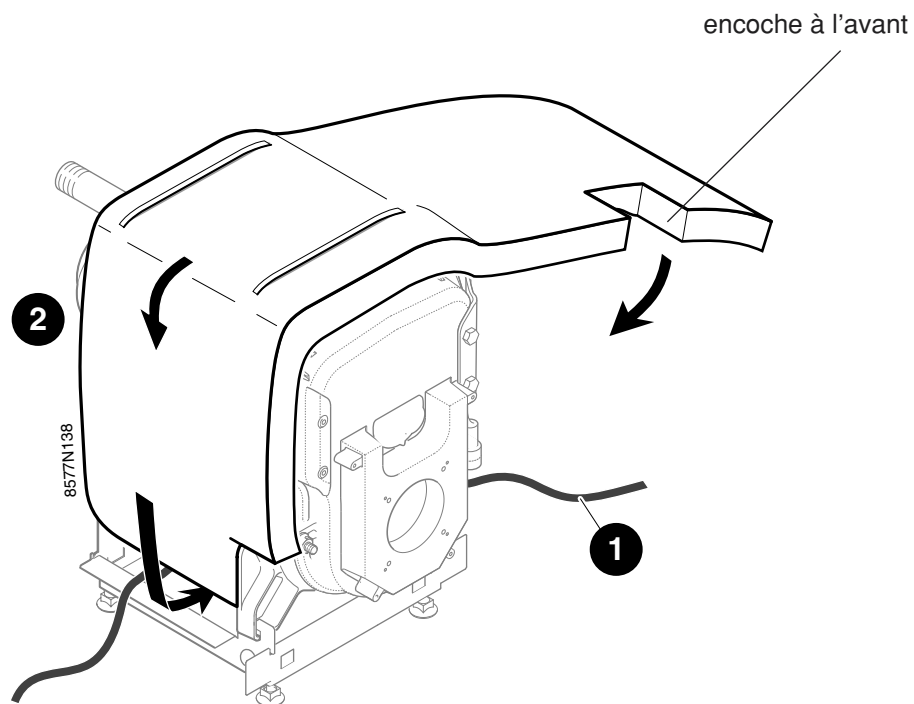
- Poser la chaudière sur le préparateur en respectant la cote **P** à l'avant.

- La chaudière peut être soulevée en utilisant 2 tubes \varnothing 3/4" placés comme indiqué sur la vue.



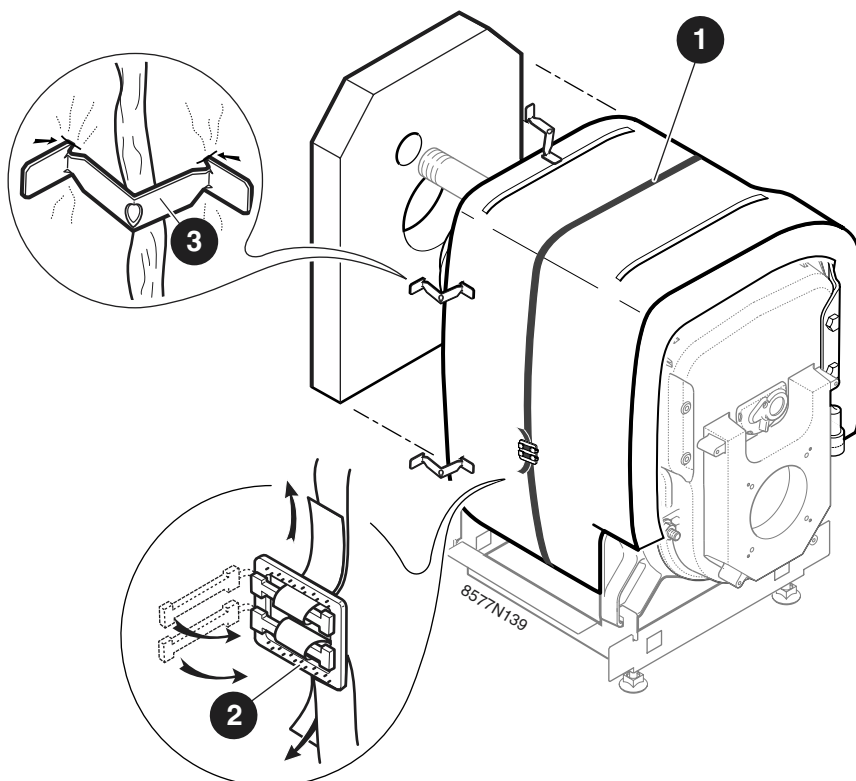
Modèle de chaudière	PK-153 + OBC 162 PK-154 + OBC 162 PK-155 + OBC 162 PK-156 + OBC 252
P (mm)	146

8 Mise en place de l'isolation



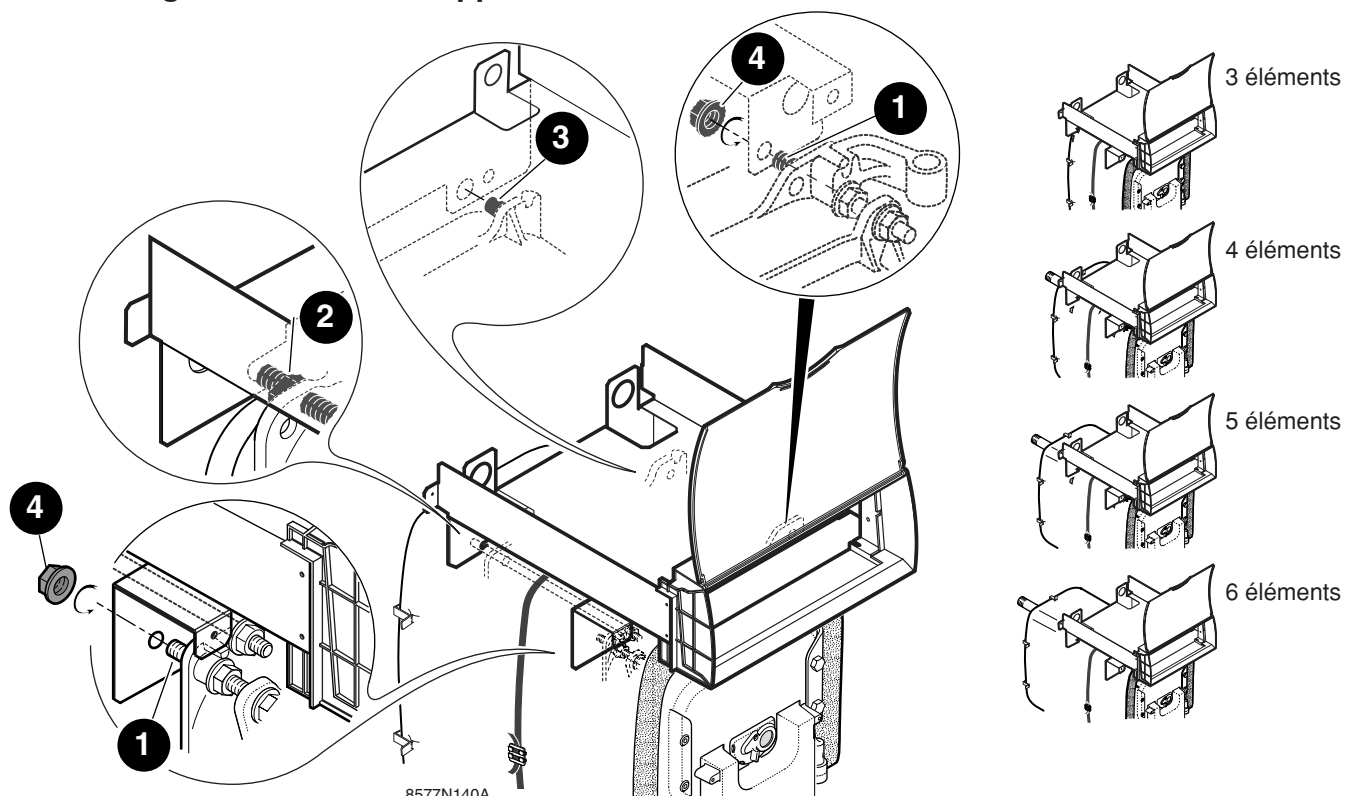
- 1** Faire passer la sangle (sur versions 3 et 4 éléments) ou 2 sangles (sur versions 5 et 6 éléments) entre le corps de fonte et le socle.
- 2** Monter l'isolation autour du corps en rabattant le bas de part et d'autre de la chaudière à l'intérieur du socle.

9



- 1** Fixer l'isolation à l'aide de la (ou des) sangle(s) et de la barrette de fixation **2**.
- Mettre en place l'isolation arrière et la fixer à l'aide des attaches **3** sur l'isolation montée précédemment.

10 Montage de la traverse support de tableau de commande



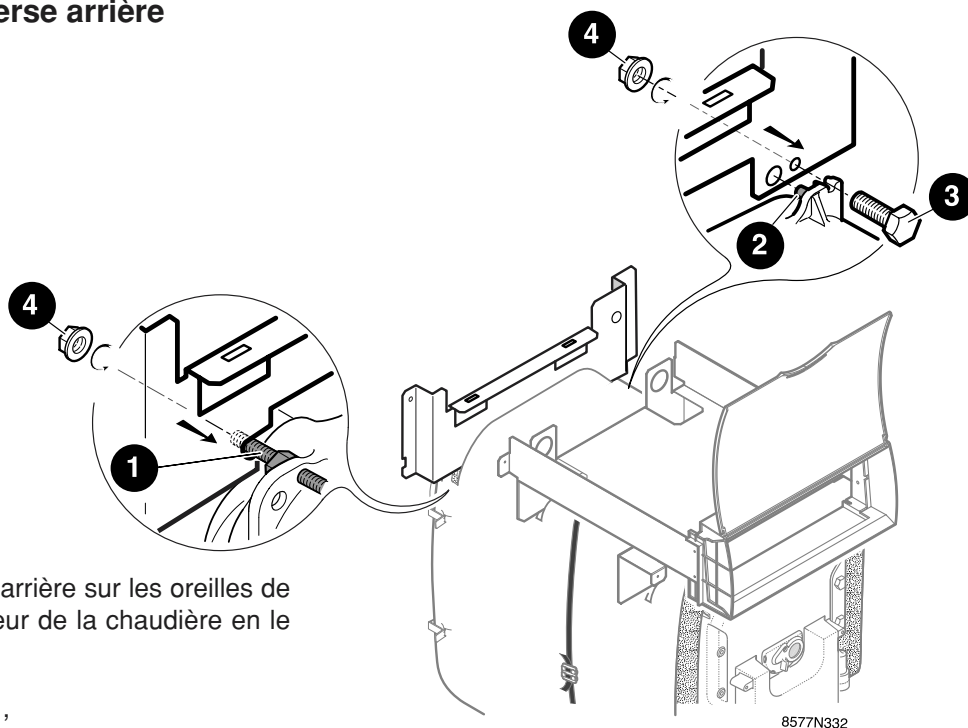
- Mettre en place la traverse support sur le corps de chaudière en la positionnant sur :

- les goujons M8 **1** à l'avant,
- la tige d'assemblage **2** et le téton de positionnement du 3^{ème} élément **3**.

- Fixer à l'avant par 2 écrous à embase HM8 **4**.

11 Montage de la traverse arrière

PK.-154
PK.-155
PK.-156



- Mettre en place la traverse arrière sur les oreilles de l'élément arrière vers l'extérieur de la chaudière en le positionnant sur :

- la tige d'assemblage **1**,
- le téton de positionnement de l'élément arrière **2**.

- Fixer sur l'élément arrière par 1 vis HM8 x 30 **3**

+ 2 écrous à embase **4**.

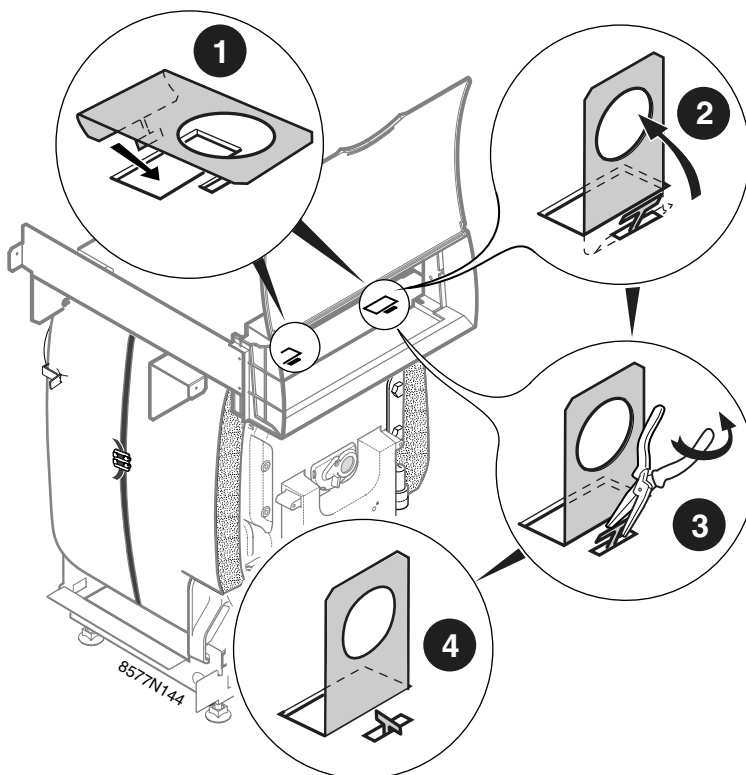
12 Mise en place éventuelle des barres de manutention pour déplacer la chaudière

12.1 Mise en place des pattes de manutention à l'avant de la chaudière

1 Mettre les pattes livrées dans les encoches prévues à cet effet à l'avant du support de tableau.

2 Relever les pattes pour faire sortir les languettes en T par les encoches prévues.

3 A l'aide d'une pince, tordre ces languettes pour les ramener dans la position indiquée en 4.

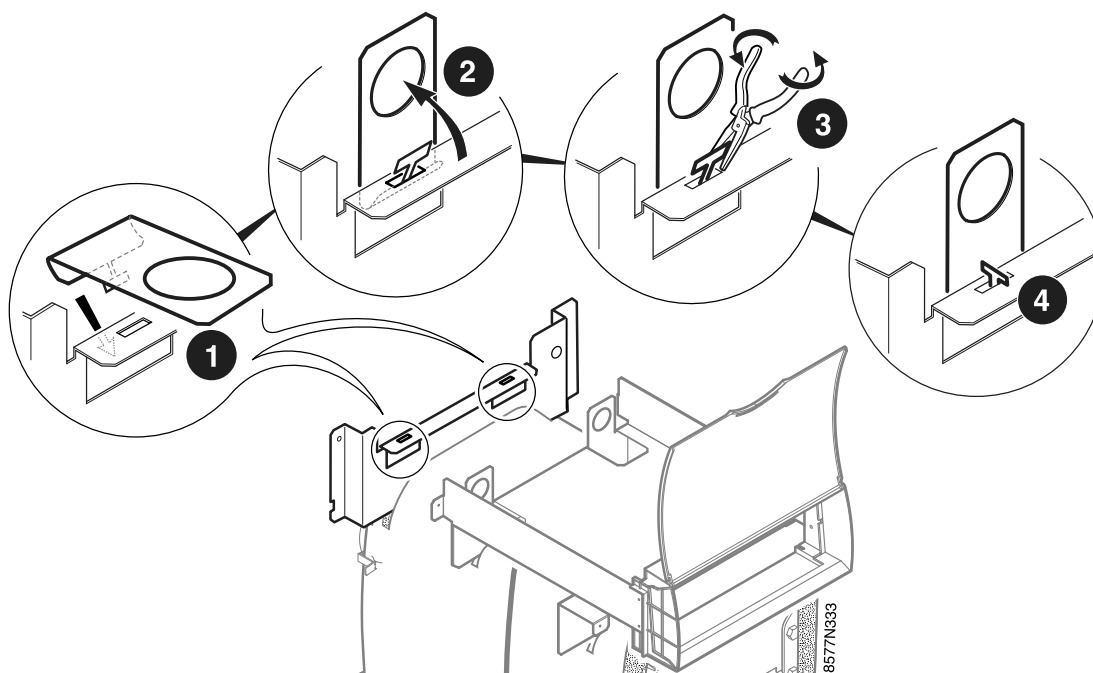


12.2 Mise en place des pattes de manutention sur la traverse arrière

PK.-154

PK.-155

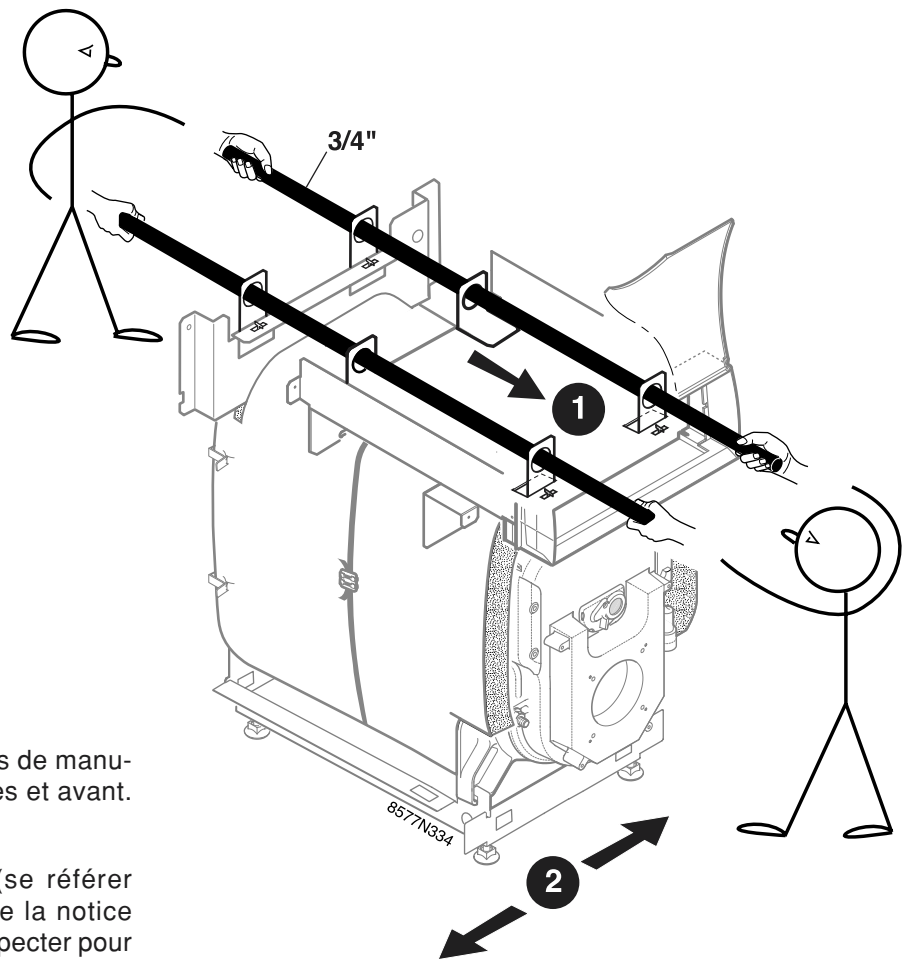
PK.-156



12.3 Pour déplacer la chaudière



Prévoir 2 personnes minimum.



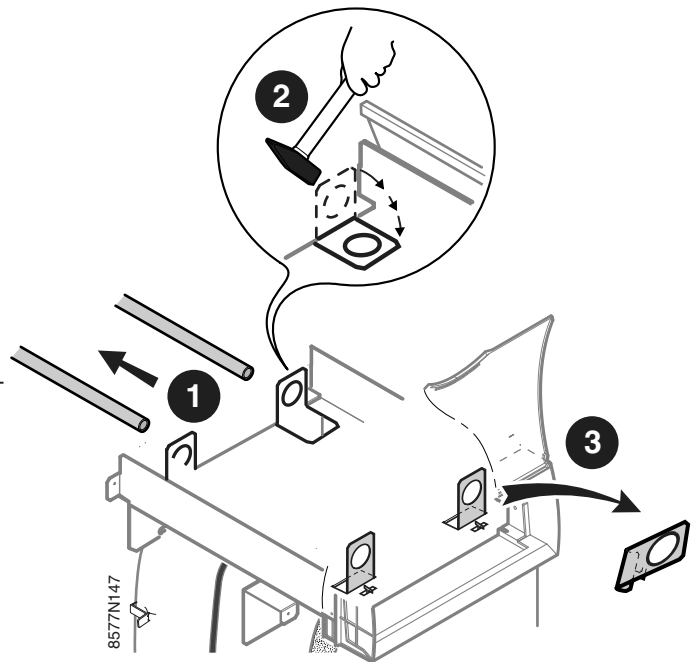
1 Mettre en place les barres de manutention dans les pattes arrières et avant.

2 Déplacer la chaudière (se référer également au chapitre 2.1 de la notice technique pour les cotes à respecter pour l'implantation en chaufferie).

⇒ Pour retirer les barres, se reporter en vue 13 ci-après.

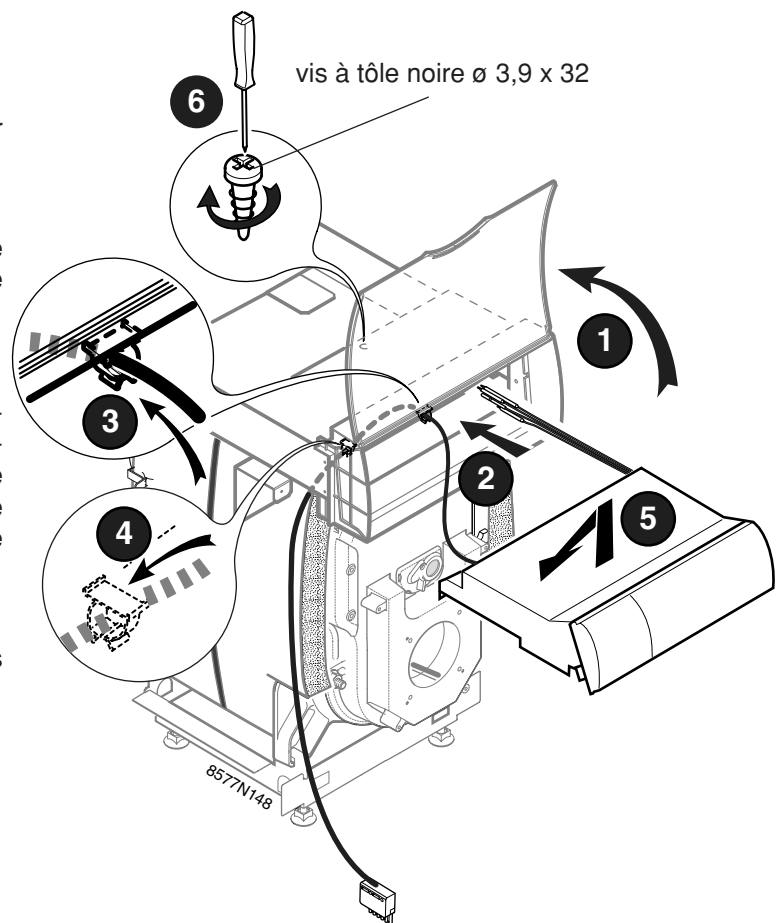
13 Retrait des barres de manutention et des pattes avant - pliage des pattes arrière

- 1 Retirer les barres.
- 2 Rabattre les pattes arrière avec un marteau.
- 3 Enlever les pattes avant montées précédemment.

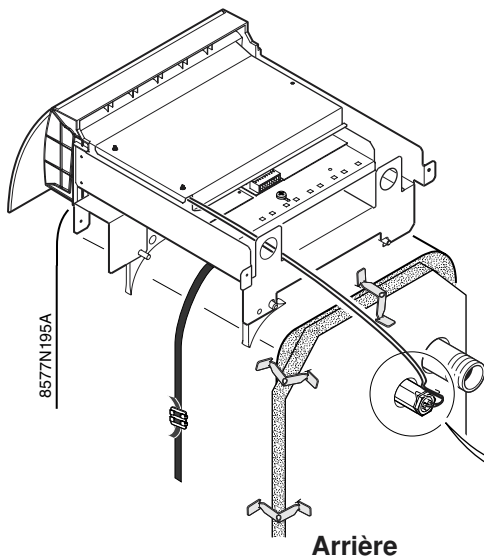


14 Mise en place et fixation du tableau de commande

- 1 Soulever la vitre.
- 2 Introduire les sondes et le câble brûleur dans l'ouverture.
- 3 Positionner le câble brûleur dans le passe-fil prémonté au milieu du support de tableau.
- 4 Placer le câble brûleur dans le passe-fil du côté opposé aux charnières de la porte foyer, conformément aux normes de sécurité européennes (d'origine : côté gauche. Si le sens d'ouverture de la porte foyer a été inversé : côté droit).
- 5 Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.
- 6 Fixer le tableau de commande.



15 Mise en place des bulbes



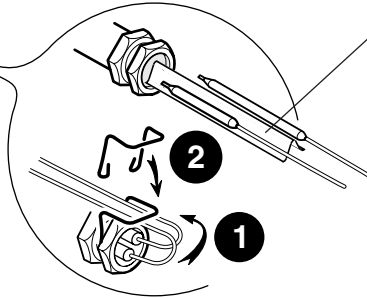
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité

Ressort de contact
(livré dans le sachet
notice chaudière)

- 1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière.

Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant.

- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant 2.

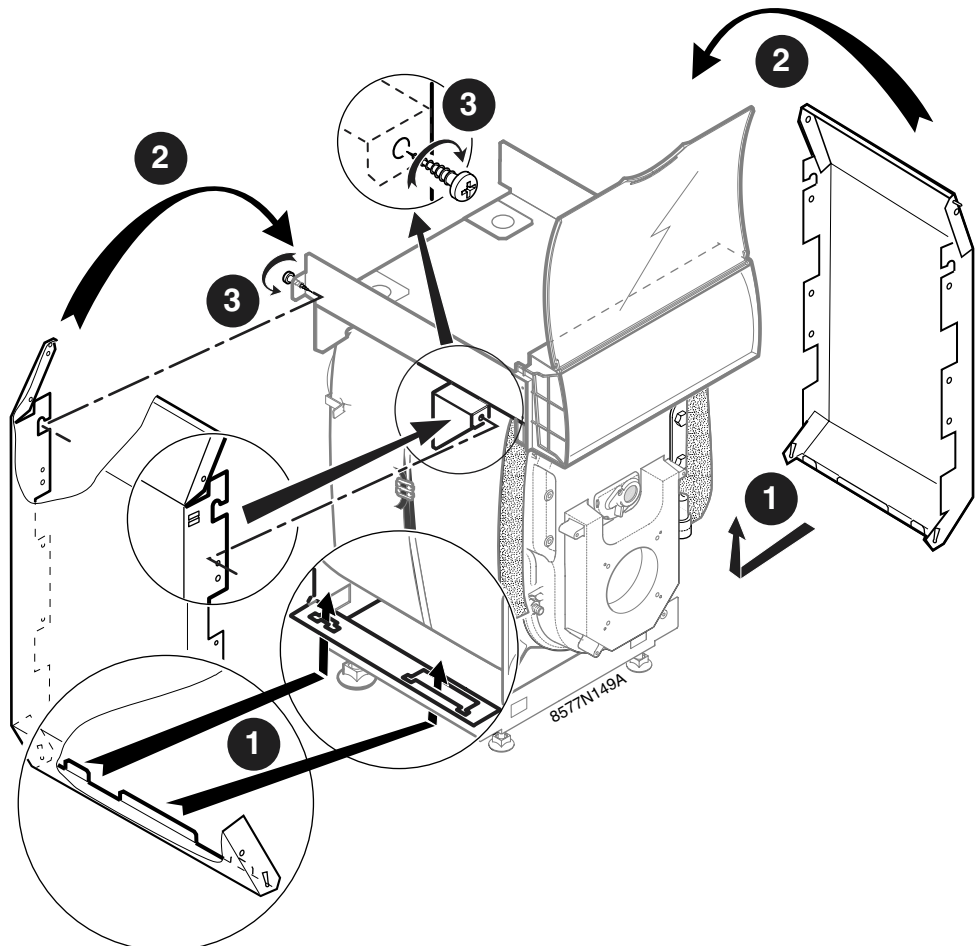


16 Mise en place des panneaux latéraux

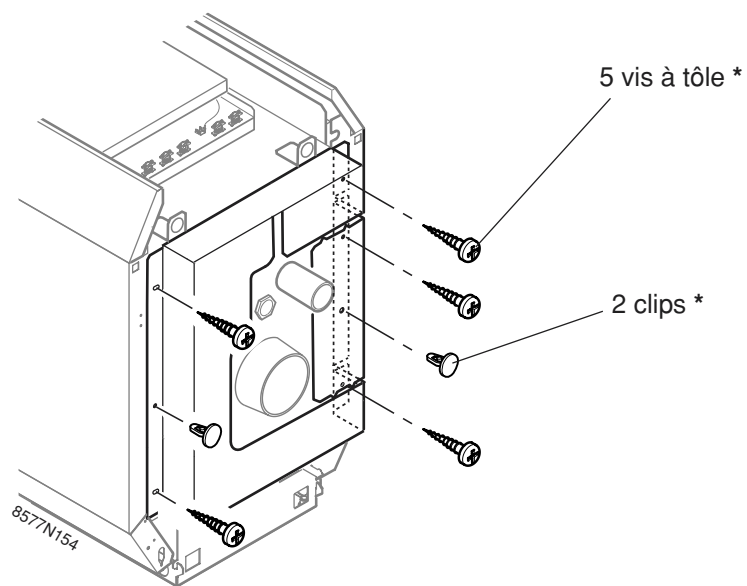
- 1 Positionner l'avant du panneau latéral en engageant l'encoche inférieure du panneau dans la traverse du socle.

- 2 Accrocher le panneau latéral aux pattes du support du tableau de commande.

- 3 Fixer les panneaux latéraux à l'aide des 2 vis à tête + rondelles à dents.

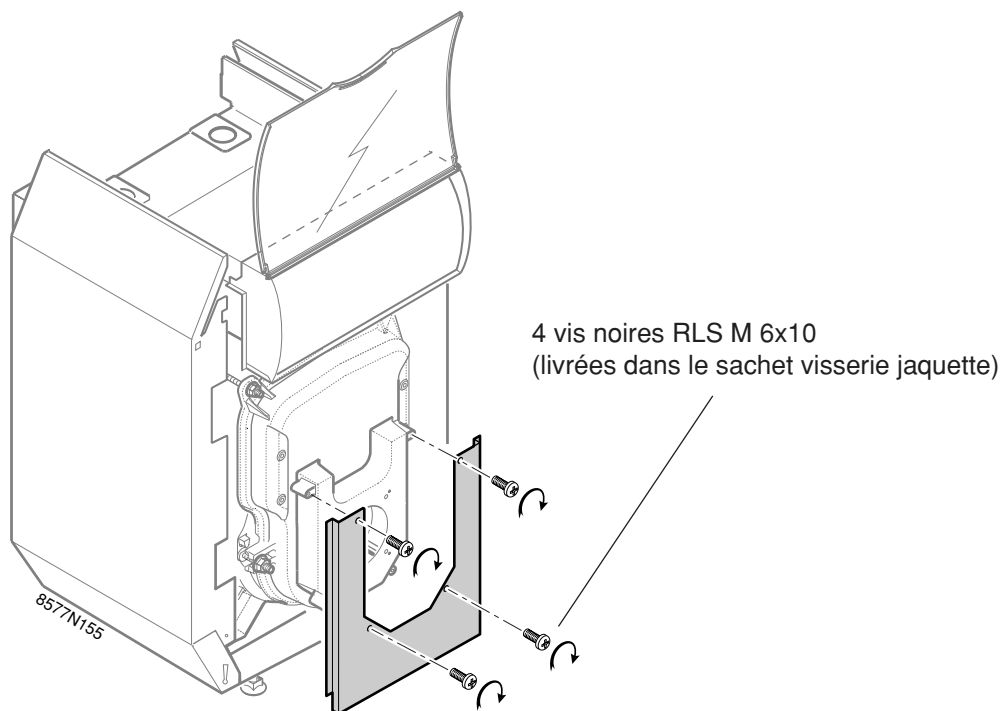


17 Montage du panneau arrière



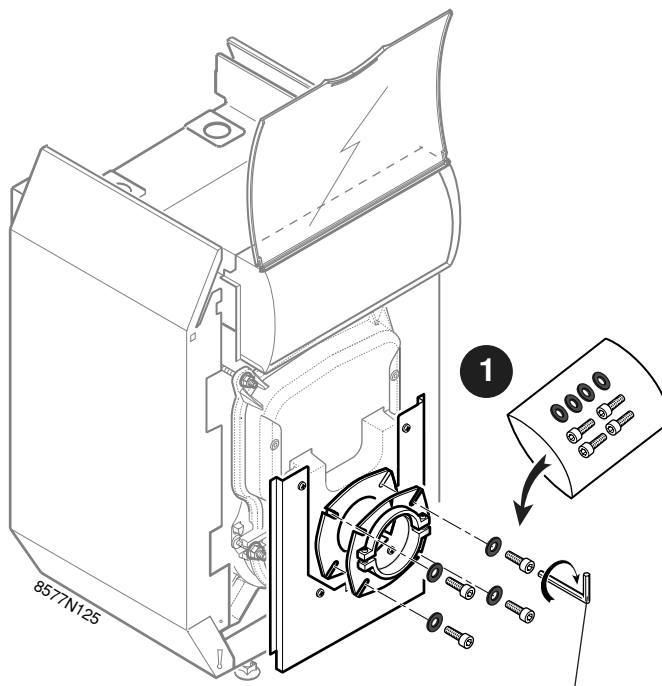
* livrés dans le sachet visserie jaquette

18 Mise en place du panneau avant de porte foyer



19 Mise en place du brûleur

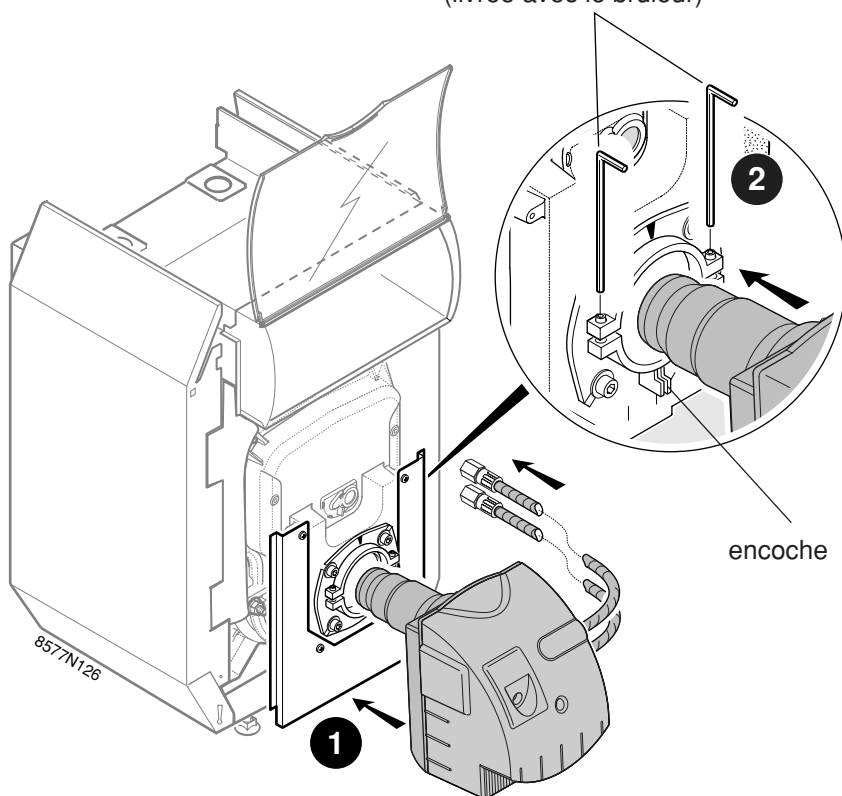
- 1 Fixer le joint avec la bride sur la porte foyer à l'aide des 4 vis à 6 pans creux et rondelles livrées.



Clé allen de 6
(non livrée avec le brûleur)

Fixation du brûleur sur la chaudière

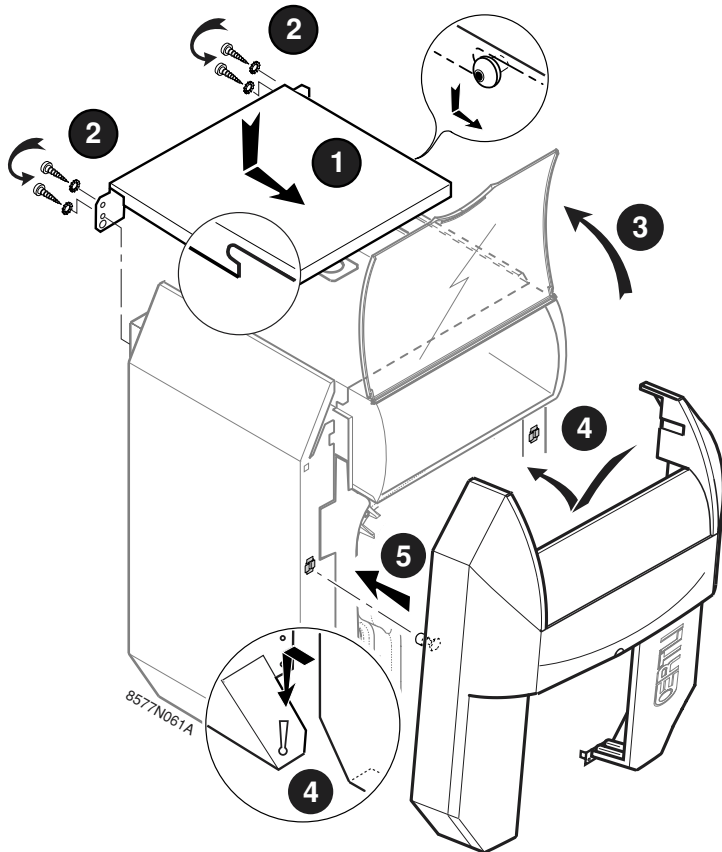
Clé allen de 4
(livrée avec le brûleur)



- 1 Enfoncer le brûleur dans la bride jusqu'en butée (bien positionner dans l'encoche inférieure de la bride).
- 2 Fixer le brûleur à l'aide des 2 vis à 6 pans creux.

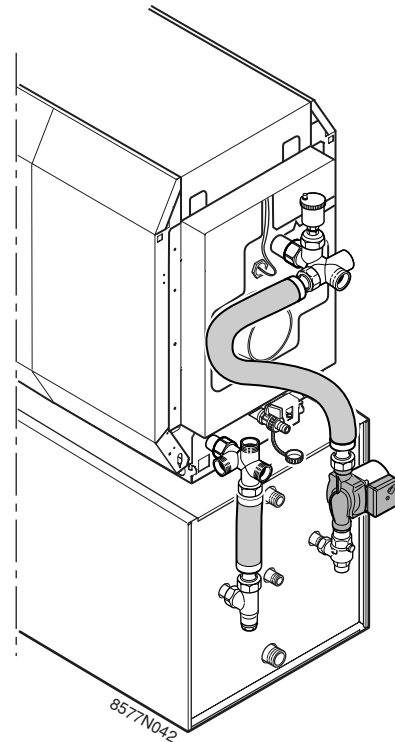
Remarque :
Après le raccordement et la mise en eau de l'installation, effectuer la mise en service du brûleur en se reportant à la notice livrée avec celui-ci.

20 Remontage du chapiteau et du capot avant



21 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire

Se reporter au feuillet de montage livré avec le kit.

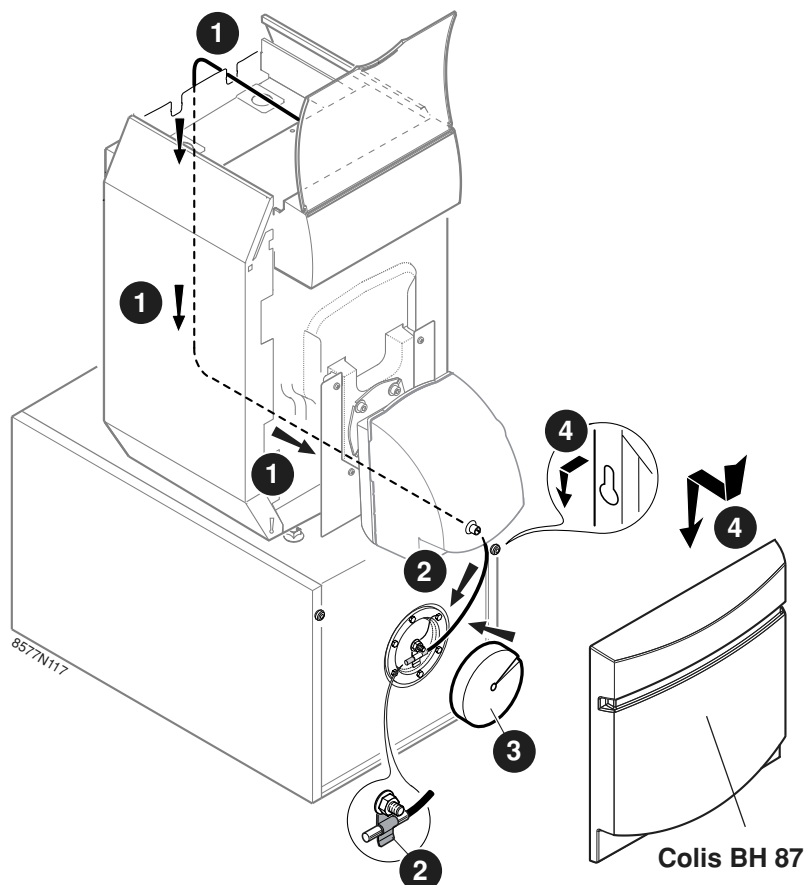


22 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire et du panneau avant du ballon



Version valable pour les colis tableau FT1, FT35 et FT2 avec colis ballon BH85 ou BH86.

- 1 Faire passer le câble de la sonde dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 2 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 3 Mettre en place l'isolation thermique du tampon en la glissant entre le fil de masse de l'anode et le tampon.
- 4 Accrocher le panneau avant du prépa-rateur d'eau chaude sanitaire.



22 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire, du raccordement électrique OECOPROTECT et du panneau avant du ballon.

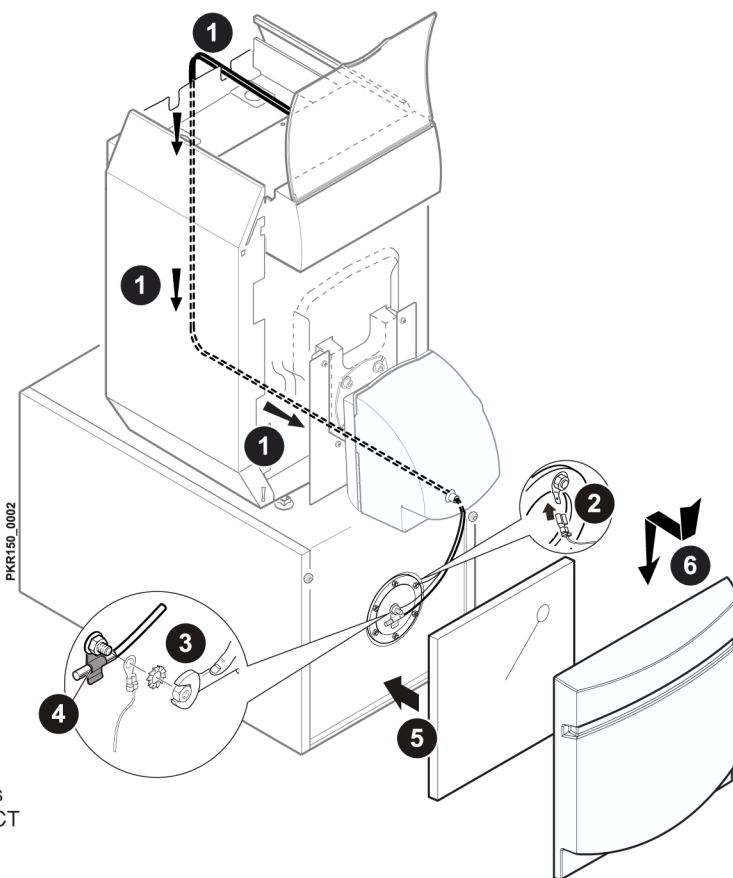


Version valable pour les combinaisons :
colis tableau FT41etFT 63 avec colis ballon
BH105 ou BH106.

- 1 Faire passer le câble de la sonde et l'anode OECOPROTECT dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 2 Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.
- 3 Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtrée de l'anode OECOPROTECT et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.
- 4 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 5 Mettre en place l'isolation thermique.
- 6 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.



Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager l'OECOPROTECT



23 Mise à niveau de la chaudière

- Mettre la chaudière à niveau en agissant sur les pieds réglables (prémontés sur le socle).

- (1) cote de base 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm.

Remarque :

Si la chaudière est placée sur un préparateur OBC 162 ou OBC 252, visser les pieds à fond, jusqu'en butée.

